

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Entre réformes et grandes espérances

OCT
2024



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Entre réformes et grandes espérances

OCT
2024



Copyright ©2024 Fonds monétaire international

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI
Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data
IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : reforms amid great expectations.

Other titles: Sub-Saharan Africa : reforms amid great expectations. | Reforms amid great expectations. | Regional economic outlook : Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2024. | Oct. 2024. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9798400287060 (English Paper)
9798400292637 (French paper)
9798400292668 (French Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2024

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : +(1) 202.623.7430

Télec. : +(1) 202.623.7201

publications@IMF.org

IMFbookstore.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	v
Groupes de pays	vi
Hypothèses et conventions	vii
Résumé	viii
Entre réformes et grandes espérances	1
Les réformes en cours portent leurs fruits, mais des vulnérabilités macroéconomiques persistent.....	2
Les perspectives économiques s'améliorent dans un contexte d'ajustements, mais les risques abondent.....	5
Se frayer un chemin : les choix sont douloureux, mais l'inaction n'est pas une option.....	8
Bibliographie	17
Appendice statistique	19

TABLEAUX

Afrique subsaharienne : groupes de pays	vi
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	vi
Afrique subsaharienne : abrégations des pays	vii

GRAPHIQUES

Graphique 1. Afrique subsaharienne : inflation globale, 2015-24	2
Graphique 2. Afrique subsaharienne : dette publique, 2000-25	2
Graphique 3. Afrique subsaharienne : écarts de rendement sur les obligations souveraines et émissions d'euro-obligations	3
Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation, 2024	3
Graphique 5. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2024	4
Graphique 6. Afrique subsaharienne : flux de financement extérieurs du secteur public	4
Graphique 7. L'Afrique subsaharienne est touchée de manière disproportionnée par la fragilité politique	5
Graphique 8. Afrique subsaharienne : niveau médian des prix à la consommation, 2019-24	5
Graphique 9. PIB par habitant en PPP dans différentes régions du monde, par rapport aux pays avancés, 2000-29	6
Graphique 10. Résultats sur le plan budgétaire dans différentes régions du monde lors des années postélectorales	6
Graphique 11. Afrique subsaharienne : taux directeurs	8
Graphique 12. Effets de la fiscalité et du dispositif de transferts sur la réduction des inégalités dans différentes régions du monde	10
Graphique 13. Utilisation des recettes fiscales par l'État au service du bien-être des citoyens	12

GRAPHIQUES DE L'ENCADRÉ

Graphique 1 de l'encadré. Perceptions de l'exclusion sociale dans différentes régions du monde	14
Graphique 2 de l'encadré. Afrique subsaharienne : perception de la corruption et de l'efficacité des administrations publiques	14
Graphique 3 de l'encadré. Afrique subsaharienne : facteurs à l'origine des troubles sociaux et des coups d'État	15

TABLEAUX DE L'APPENDICE STATISTIQUE

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	21
Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique	22
Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	23
Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	24

Remerciements

L'édition d'octobre 2024 *Perspectives économiques régionales : Entre réformes et grandes espérances* a été rédigé par Antonio David, Michele Fornino, Cleary Haines, Athene Laws et Nikola Spatafora, avec les contributions de Aliona Cebotari, Yoro Diallo et Luc Tucker, et sous la direction de Luc Eyraud et Catherine Pattillo.

Le présent rapport s'accompagne de trois notes :

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Note « Le temps presse : relever le défi de la création d'emplois en Afrique subsaharienne », rédigée par Wenjie Chen, Khushboo Khandelwal, Athene Laws, Faten Saliba, Can Sever et Luc Tucker.

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Note « Une région et deux trajectoires : divergence en Afrique subsaharienne », rédigée par Saad Quayyum, Nikola Spatafora, Sanghamitra Mukherjee et Hamza Mighri, qui ont bénéficié de contributions de Youssouf Kiendrebeogo, Sotima Jocelyn Koussere et Ke Wang.

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Note « Égalité des chances : parité femmes-hommes et développement économique en Afrique subsaharienne », rédigée par Lisa Kolovich, Vivian Malta, Monique Newiak et Usama Zafar.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Groupes de pays

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Congo, Rép. dém. du
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Érythrée
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Éthiopie
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Namibie	Kenya	Eswatini	Madagascar	Mali
	Niger	Lesotho	Gabon	Malawi	Mozambique
	République centrafricaine	Madagascar	Ghana	Mali	Niger
	Sierra Leone	Malawi	Guinée équatoriale	Mozambique	Nigéria
	Tanzanie	Maurice	Kenya	Niger	République centrafricaine
	Zambie	Mozambique	Lesotho	Ouganda	Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Ouganda	Maurice	République centrafricaine	Soudan du Sud
		Rwanda	Namibie	Rwanda	Tchad
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Sierra Leone	Zimbabwe
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Soudan du Sud	
		Seychelles	Sénégal	Tanzanie	
		Togo	Seychelles	Tchad	
			Zambie	Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2025 des pays fragiles ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ¹ (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Congo, Rép. dém. du	Angola	Botswana	Cabo Verde
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Kenya	Botswana	Eswatini	Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Ouganda	Comores	Lesotho	Gambie
Mali	République centrafricaine	Eswatini	*Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Ghana
Niger	Tchad	Éthiopie	Somalie	Eswatini		Guinée
Sénégal		Kenya	Soudan du Sud	Lesotho		Guinée-Bissau
Togo		Madagascar	*Tanzanie	Madagascar		Libéria
		Malawi		Malawi		Nigéria
		Maurice		Maurice		Sénégal
		Ouganda		Mozambique		Sierra Leone
		Rwanda		Namibie		Togo
		Seychelles		Seychelles		
		Zambie		Tanzanie		
		Zimbabwe		Zambie		
				Zimbabwe		

¹Le 28 janvier 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, « ... » indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2023-24 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqués inclusivement ;
le signe / entre deux années (par exemple 2023/24) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Résumé

L'Afrique subsaharienne évolue dans un environnement économique complexe qui mêle progrès et vulnérabilités macroéconomiques persistantes. Les pays de la région essaient de mener à bien des réformes difficiles et indispensables pour rétablir la stabilité macroéconomique mise à mal par des chocs négatifs à répétition qui ont engendré des besoins d'appui.

Dans l'ensemble, les déséquilibres intérieurs et extérieurs ont commencé à se résorber, principalement sous l'effet des ajustements de la politique économique, mais la situation est hétérogène, car environ la moitié des pays présentent toujours de forts déséquilibres. Le resserrement monétaire a ralenti l'inflation, qui pour la moitié de la région est dans sa fourchette cible. Un rééquilibrage budgétaire notable a permis de stabiliser le ratio moyen dette/PIB, quoiqu'à un niveau élevé. Les positions extérieures se sont renforcées, dans un contexte de rétrécissement des écarts de rendement sur les obligations souveraines et de retour de plus de pays sur le marché des euro-obligations. Cependant, des difficultés persistent. Près d'un tiers des pays maintiennent une inflation à deux chiffres. La capacité à assurer le service de la dette est faible et le fardeau croissant qu'il représente érode les ressources qui pourraient être consacrées aux dépenses de développement. Les réserves de change sont souvent insuffisantes et il subsiste des préoccupations liées à la surévaluation et à la compétitivité.

Alors qu'ils s'attellent à réduire ces déséquilibres, les dirigeants sont confrontés à trois principaux obstacles. Premièrement, la croissance régionale, projetée à 3,6 % en 2024, est globalement faible et inégale, même si une modeste reprise est prévue l'année prochaine. Les pays riches en ressources naturelles continuent de croître à environ la moitié du rythme du reste de la région, les pays exportateurs de pétrole étant les plus en peine. Parmi les freins à la croissance figurent les conflits, l'insécurité, les périodes de sécheresse et les pénuries d'électricité. Deuxièmement, les conditions de financement aussi bien intérieur qu'extérieur demeurent restrictives, beaucoup de pays étant dans l'incapacité d'accéder aux financements ou ne pouvant pas se le permettre. Troisièmement, les pressions sous-jacentes complexes liées à une pauvreté élevée, à un manque d'inclusion et d'opportunités d'emploi ainsi qu'à la mauvaise gouvernance, exacerbées par les augmentations rapides du coût de la vie et les effets à court terme des ajustements macroéconomiques, causent des difficultés considérables dans beaucoup de pays. Il en résulte de la frustration sociale et des pressions politiques qui compliquent de plus en plus la mise en œuvre des réformes.

Les pouvoirs publics doivent se livrer à un véritable exercice d'équilibriste consistant à concilier réduction des vulnérabilités macroéconomiques, réponse aux besoins de développement et assurance de l'acceptabilité sociale et politique des réformes. Les pays qui présentent des déséquilibres élevés pourraient avoir à mener des ajustements considérables et concentrés en début de période, en raison des contraintes de financement strictes. Néanmoins, les nombreux pays où les déséquilibres sont plus modérés pourraient se permettre des ajustements d'une moindre envergure et plus progressifs. Mais même les pays où les déséquilibres sont relativement faibles (environ un cinquième du total) doivent envisager une reconstitution des marges de manœuvre budgétaires et extérieures si les conditions s'y prêtent.

Afin d'obtenir l'adhésion de la population, il est essentiel de protéger les personnes les plus vulnérables du coût des ajustements et de s'assurer que les réformes créent suffisamment d'emplois. Des stratégies de communication et de consultation bien conçues, une élaboration appropriée des réformes et une amélioration de la gouvernance en vue de regagner la confiance des populations sont autant de solutions qui contribueront également à alléger la tâche des dirigeants. Bien que difficiles, les réformes visant à assurer une croissance plus durable et plus inclusive, notamment en promouvant la diversification économique et en créant des débouchés pour les femmes, atténueront aussi bien les facteurs de vulnérabilité que la frustration sociale.

Entre réformes et grandes espérances

Les pays de l'Afrique subsaharienne essaient de mener à bien des réformes difficiles et indispensables pour rétablir la stabilité macroéconomique. Dans l'ensemble, les déséquilibres intérieurs et extérieurs ont commencé à se résorber, principalement sous l'effet des ajustements de la politique économique, mais la situation est hétérogène. Alors qu'ils s'attellent à réduire ces déséquilibres, les dirigeants sont confrontés à trois principaux obstacles. Premièrement, la croissance régionale, projetée à 3,6 % en 2024, est globalement faible et inégale, même si une modeste reprise est prévue l'année prochaine. Deuxièmement, les conditions de financement aussi bien intérieur qu'extérieur demeurent restrictives. Troisièmement, l'interaction complexe entre pauvreté, manque de débouchés et mauvaise gouvernance, exacerbée par les augmentations rapides du coût de la vie et les difficultés à court terme liées aux ajustements macroéconomiques, alimente frustration sociale et pressions politiques, ce qui complique de plus en plus la mise en œuvre des réformes. Les pouvoirs publics doivent se livrer à un véritable exercice d'équilibriste consistant à concilier quête de stabilité macroéconomique, réponse aux besoins de développement et assurance de l'acceptabilité sociale et politique des réformes. Afin d'obtenir l'adhésion de la population, il est essentiel de protéger les personnes les plus vulnérables du coût des ajustements et de s'assurer que les réformes créent suffisamment d'emplois. Des stratégies de communication et de consultation bien conçues, une élaboration appropriée des réformes et une amélioration de la gouvernance en vue de regagner la confiance des populations sont autant de solutions qui contribueront également à alléger la tâche des dirigeants.

En Afrique subsaharienne, les décideurs sont confrontés à un exercice d'équilibriste difficile



Les réformes en cours portent leurs fruits, mais des vulnérabilités macroéconomiques persistent

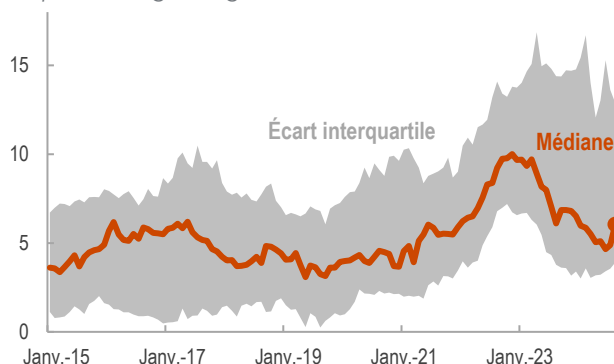
Les ajustements ont permis de réduire les déséquilibres intérieurs et extérieurs¹.

Les dirigeants ont resserré la politique monétaire pour freiner l'inflation. En conséquence, **l'inflation est en baisse dans la plupart des pays** de la région (graphique 1). Dans environ la moitié des pays, l'inflation est déjà inférieure ou conforme à la fourchette cible. Les efforts de rééquilibrage des finances publiques contribuent à reconstituer les marges de manœuvre et à assurer la viabilité de la dette. **Plus de deux tiers des pays ont assaini leurs comptes budgétaires en 2023**, ce qui a permis une réduction du déficit budgétaire primaire médian de 1,3 point de pourcentage du PIB (avec des améliorations notables en Côte d'Ivoire, au Ghana, et en Zambie, entre autres). **Une réduction supplémentaire du déficit budgétaire médian de 0,4 point de pourcentage du PIB est attendue cette année.** Le ratio (médian) dette/PIB n'augmente plus, bien qu'il reste élevé à 58 % du PIB (graphique 2).

Les efforts d'ajustement ont également contribué à renforcer les positions extérieures. Les écarts de rendement sur les obligations souveraines ont considérablement diminué depuis le sommet qu'ils avaient atteint à la mi-2022, en partie du fait de l'assouplissement des conditions de financement mondiales et malgré les hausses observées pendant la tourmente des marchés financiers mondiaux de juillet et août (graphique 3.1). En outre, plus de pays d'Afrique subsaharienne ont fait leur retour sur le marché des euro-obligations au courant de l'année, y compris le Cameroun en juillet (graphique 3.2). D'après les travaux empiriques, les pays dont les paramètres fondamentaux sont plus solides, notamment ceux relatifs à la stabilité monétaire et budgétaire, et dont les institutions sont plus saines (comme l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire) sont plus résilients face aux chocs de financement extérieur (encadré 1 de l'édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* ; annexe 1.2 de l'édition d'octobre 2024 du *Moniteur des finances publiques*). Qui plus est, les pressions sur les devises se sont largement atténuées depuis la fin de 2023. Le déficit des transactions courantes médian devrait diminuer de 0,7 point de pourcentage du PIB en 2024, en partie en raison des efforts de rééquilibrage budgétaire.

Graphique 1. Afrique subsaharienne : inflation globale, 2015-24

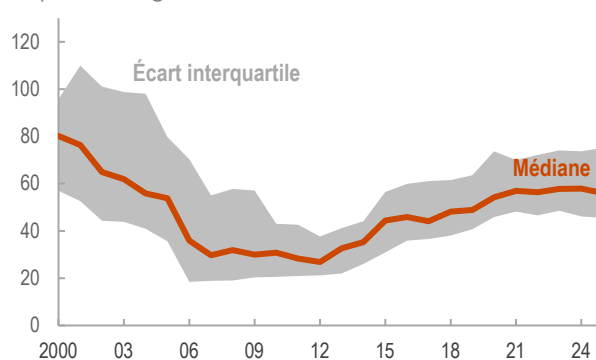
(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : dette publique, 2000-25

(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

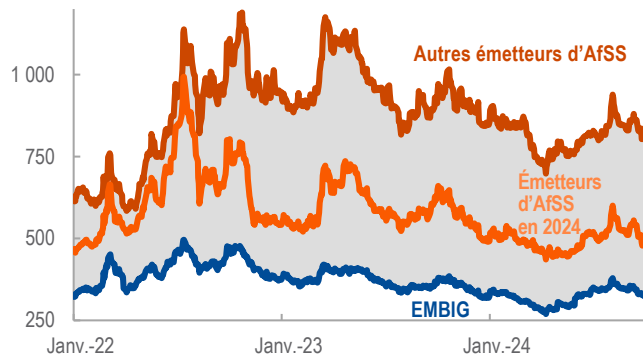
Mais dans la plupart des pays, il subsiste des facteurs de vulnérabilité macroéconomique, bien qu'à des degrés divers.

Dans une grande partie de la région, la lutte pour stabiliser les prix n'est pas terminée, les finances publiques ne reposent pas encore sur des bases solides et les réserves de change sont souvent insuffisantes. L'inflation reste à deux chiffres dans près d'un tiers des pays, dont l'Angola, l'Éthiopie et le Nigéria, et supérieure à la fourchette cible dans presque la moitié de la région, en particulier dans les pays dont la politique monétaire n'est pas ancrée par un taux de change

¹Les « déséquilibres » sont des désalignements qui peuvent entraîner l'instabilité d'une économie et exacerber sa vulnérabilité aux chocs. Les déséquilibres intérieurs prennent notamment la forme de déficits budgétaires excessifs ou d'écarts persistants par rapport à la cible d'inflation ; parmi les déséquilibres extérieurs, nous pouvons citer les déficits des transactions courantes excessifs ou les taux de change surévalués.

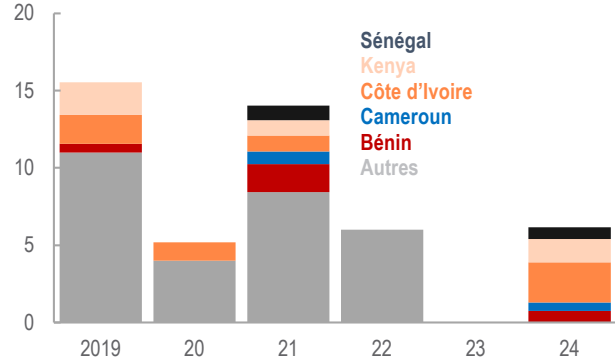
Graphique 3. Afrique subsaharienne : écarts de rendement sur les obligations souveraines et émissions d'euro-obligations

1. Écarts de rendement sur les obligations souveraines 2022-24 (En points de base)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.
 Note : Autres émetteurs d'AfSS = Afrique du Sud, Angola, Gabon, Ghana, Mozambique, Namibie, Nigéria ; Émetteurs d'AfSS en 2024 = Bénin, Côte d'Ivoire, Kenya et Sénégal, Cameroun non compris en raison de données insuffisantes ; EMBIG = indice des rendements des titres de dette des pays émergents ; AfSS = Afrique subsaharienne.

2. Afrique subsaharienne : émissions d'euro-obligations, 2019-24 (En milliards de dollars)



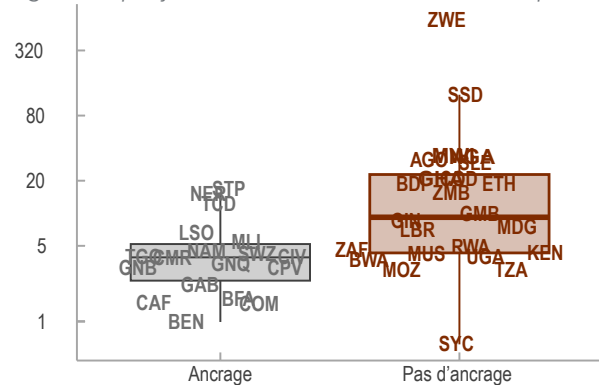
Source : Bloomberg Finance L.P.
 Note : L'année 2023 n'a donné lieu à aucune émission.

fixe (graphique 4). Dans plus d'un tiers des pays, le déficit dépasse encore le niveau stabilisateur du taux d'endettement. La capacité à assurer le service de la dette reste faible par rapport aux niveaux historiques² ; dans près d'un quart des pays, les paiements des intérêts dépassent 20 % des recettes, un seuil statistiquement associé à une forte probabilité de tensions budgétaires (David *et al.*, 2023). Par ailleurs, le fardeau croissant du service de la dette pèse déjà lourdement sur la disponibilité de ressources pour les dépenses de développement³. Un tiers des pays détiennent des réserves de change inférieures à trois mois d'importations ; quatre cinquièmes ont des réserves inférieures à cinq mois d'importations. Ces niveaux de réserves sont insuffisants pour constituer des amortisseurs adéquats en cas de chocs. Dans une grande partie de la région, les craintes liées à une surévaluation potentielle et à la compétitivité persistent⁴.

Après un enchaînement de chocs négatifs, notamment la pandémie de COVID-19 et les retombées de la guerre menée par la Russie en Ukraine, **des déséquilibres intérieurs et extérieurs subsistent, bien qu'à des degrés divers**, dans la plupart des pays de la région. **Environ la moitié des pays présentent des déséquilibres macroéconomiques élevés** en matière de stabilité des prix, de finances publiques ou de position extérieure, tandis que moins d'un cinquième des pays présente des déséquilibres légers⁵. Il existe également d'importantes interactions entre les différents désé-

Graphique 4. Afrique subsaharienne : inflation, 2024

(En pourcentage, en glissement annuel, échelle logarithmique, juillet 2024 ou dernières données disponibles)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.
 Note : Les codes pays utilisés dans ce graphique sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

²Le ratio médian paiements d'intérêts/recettes (hors dons) est actuellement de 12 %.

³Parmi les pays où le budget consacré à l'éducation doit augmenter d'au moins 1 point de pourcentage du PIB d'ici 2030 pour atteindre l'objectif d'une scolarisation universelle (édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales*, note intitulée « [Bâtir la main-d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique](#) », trois quarts ont déjà vu leurs paiements d'intérêts augmenter (par rapport aux recettes) depuis le début des années 2010 (en comparant la moyenne 2010-14 à la moyenne 2019-24). En Angola, au Ghana, au Nigéria et en Zambie, cette augmentation des paiements d'intérêts a absorbé à elle seule pas moins de 15 % du total des recettes.

⁴Au cours des cinq dernières années, environ la moitié des pays ont connu des appréciations réelles supérieures à 5 %, et un tiers, des appréciations supérieures à 10 %.

⁵Les « déséquilibres élevés » désignent soit i) des déficits budgétaires dépassant de plus de deux points de pourcentage le niveau stabilisateur du taux d'endettement, ii) des paiements d'intérêts sur la dette publique dépassant 20 % des recettes, iii) une inflation annuelle supérieure à 50 %, ou iv) des réserves d'un montant inférieur à trois mois d'importations.

quilibres. Les déséquilibres globaux sont souvent en grande partie imputables aux positions budgétaires⁶. En outre, les faiblesses du secteur extérieur peuvent entraîner une dépréciation, avec des effets sur la dynamique de l'inflation.

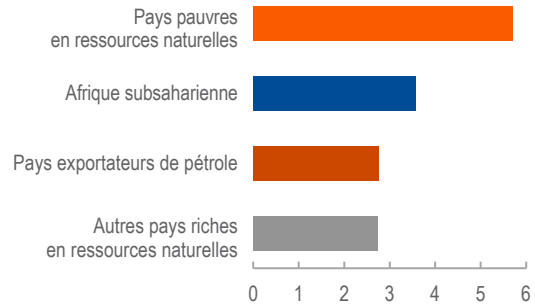
Les dirigeants font face à trois principaux obstacles alors qu'ils s'attellent à réduire ces facteurs de vulnérabilité.

Premièrement, la croissance reste généralement faible et inégale. D'après les projections, en 2024, la croissance de la région devrait rester inchangée par rapport à 2023, à 3,6 %. Les pays riches en ressources naturelles continuent de croître à un rythme environ deux fois inférieur à celui du reste de la région, les pays exportateurs de pétrole étant les plus en peine (graphique 5) ; les faiblesses structurelles du climat des affaires et de la gouvernance entravent leurs efforts de diversification en réponse à la baisse des prix des produits de base observée après 2015 (édition d'octobre 2024 des *Perspectives économiques régionales*, note intitulée « Une région et deux trajectoires : divergence en Afrique subsaharienne »). Parmi les autres facteurs qui freinent la croissance régionale figurent les conflits et l'insécurité (en particulier au Sahel), l'impact de la sécheresse sur l'agriculture (Malawi, Zambie et Zimbabwe) et sur la production d'énergie hydroélectrique, des pénuries d'électricité plus généralisées (Guinée, Madagascar, Mali et République centrafricaine), et le resserrement macroéconomique en cours.

Deuxièmement, les conditions de financement aussi bien intérieur qu'extérieur demeurent restrictives. La pénurie de financement se poursuit. De nombreux pays demeurent dans l'incapacité d'accéder au financement ou ne peuvent pas se le permettre. Les rendements des émissions d'euro-obligations sont toujours supérieurs aux niveaux observés avant la pandémie. Ils varient de 7,6 à 10,7 % pour les instruments émis cette année, contre une moyenne pondérée de 6,75 % entre 2015 et 2019. La fragmentation géopolitique crée aussi de nouveaux obstacles à l'aide extérieure qui était déjà en baisse (en pourcentage du PIB des pays bénéficiaires), en particulier au Sahel, où les partenaires traditionnels pour le développement se sont montrés peu enclins à renouer pleinement la coopération après les coups d'État. Lors du Forum sur la coopération sino-africaine de septembre 2024, la Chine a annoncé à l'Afrique (y compris l'Afrique du Nord) une promesse de financement à hauteur de 51 milliards de dollars sur une période de trois ans, soit environ 2,5 % du PIB de la région. Mais dans l'ensemble, les remboursements de principal et d'intérêts devraient augmenter en pourcentage du PIB en 2024 et en 2025. Pour au moins stabiliser les flux extérieurs nets, il faudrait donc que les entrées augmentent aussi (graphique 6). En outre, dans de nombreux pays, le marché de la dette intérieure est saturé (par exemple, avec des adjudications sous-souscrites ou abandonnées). Le resserrement nécessaire

Graphique 5. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2024

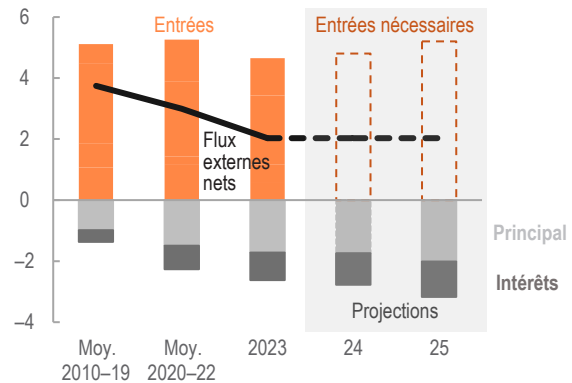
(En pourcentage)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 6. Afrique subsaharienne : flux de financement extérieurs du secteur public

(En pourcentage du PIB régional)



Sources : Dealogic ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Banque mondiale, base de données des Statistiques internationales sur la dette ; calculs des services du FMI.

Note : L'Afrique du Sud n'est pas comprise, car les données la concernant sont insuffisantes. Les données pour 2023 sont des estimations. Les entrées englobent les décaissements issus de la Banque mondiale, de la Chine et du FMI, l'aide publique au développement, les émissions d'euro-obligations, et les prêts syndiqués et bilatéraux contractés auprès de banques. Le principal et les intérêts correspondent aux remboursements de la dette contractée ou garantie par l'État. Les barres en tiret représentent les entrées brutes qui seraient nécessaires pour stabiliser les flux externes nets au niveau estimé pour 2023, qui est représenté par la ligne en tiret. Moy. = moyenne.

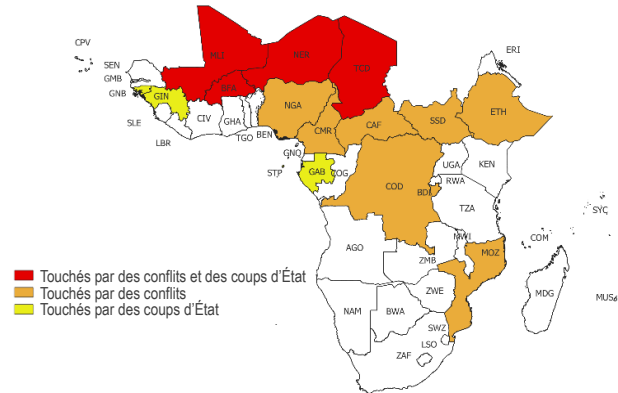
⁶Par exemple, une accélération de l'inflation par le financement monétaire du déficit budgétaire ou la création d'une demande excédentaire, ou une hausse des pressions sur le marché des changes en raison d'une augmentation de la demande d'importations (Strong et Yayi, 2021 ; Hooley *et al.*, 2021).

de la politique monétaire a également entraîné une hausse des taux d'emprunt intérieurs pour le secteur privé, ce qui a freiné l'activité et l'investissement. Le taux prêteur préférentiel réel médian a atteint un sommet en décembre 2023, mais reste élevé, à environ 5,4 % en août 2024. **Les fortes contraintes de financement qui en résultent compliquent davantage l'ajustement macroéconomique nécessaire, car une approche gradualiste devient moins réalisable.**

Troisièmement, la région a récemment connu plusieurs épisodes de fragilité politique et d'agitation sociale. Les pressions politiques et sociales rendent de plus en plus difficile la mise en œuvre de mesures d'ajustement et de réformes. De plus, l'Afrique subsaharienne reste touchée de manière disproportionnée par des formes particulièrement virulentes de fragilité politique, telles que des conflits et des coups d'État (graphique 7). L'agitation sociale est généralement un phénomène complexe, qui ne peut être interprété à travers le prisme d'une seule cause sous-jacente. Des **faiblesses structurelles** profondément enracinées, notamment la pauvreté, le manque d'inclusion, les perspectives d'emploi limitées, la perception de la corruption et la faiblesse de la gouvernance, créent un contexte général de frustration sociale. Des manifestations peuvent alors être **déclenchées par des chocs macroéconomiques** tels qu'une augmentation rapide du coût de la vie (voir l'encadré). Les **hausse des prix des denrées alimentaires** sont particulièrement lourdes de conséquences et, alors que les taux d'inflation ralentissent, les prix intérieurs des denrées alimentaires ont considérablement augmenté dans la région depuis 2019 (graphique 8). Les **mesures d'ajustement** visant à renforcer la stabilité macroéconomique, telles que l'augmentation des impôts ou la réduction des subventions pour maîtriser les déficits budgétaires, **peuvent entraîner de nouvelles difficultés à court terme**, surtout si elles sont mal conçues et mises en œuvre, ce qui augmente les risques de mécontentement social. De surcroît, il est difficile d'échapper à la fragilité sociale ou politique une fois qu'elle s'est installée.

Graphique 7. L'Afrique subsaharienne est touchée de manière disproportionnée par la fragilité politique

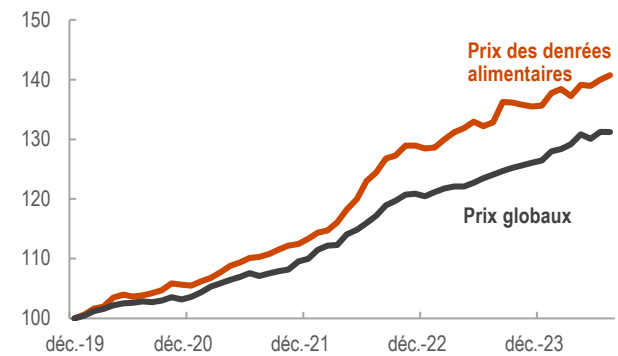
(Pays ayant connu des coups d'État ou des conflits internes entre 2020 et 2024)



Sources : liste du FMI des pays fragiles ou en conflit ; coups d'État recensés d'après les données de Powell et Thyne (2011 ; mise à jour), y compris les tentatives manquées.

Graphique 8. Afrique subsaharienne : niveau médian des prix à la consommation, 2019-24

(Indice de décembre 2019 = 100, en date de juin 2024)



Sources : autorités nationales ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Les perspectives économiques s'améliorent dans un contexte d'ajustements, mais les risques abondent

Une reprise poussive ...

La **croissance économique régionale devrait modérément s'accroître à 4,2 % en 2025**. Des hausses marquées sont prévues au Ghana, où le rétablissement de la stabilité macroéconomique se poursuit, au Botswana et au Sénégal, en raison de l'augmentation des exportations de ressources naturelles (diamants, pétrole et gaz), ainsi qu'au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe, qui se remettent d'une période de sécheresse. La croissance devrait également s'améliorer en Afrique du Sud, compte tenu du sentiment postélectoral positif et de la réduction des coupures de courant. Une croissance mondiale stable, la stagnation globale des prix à l'exportation des produits non pétroliers et une prévision de baisse de 10 % des cours mondiaux du pétrole n'apporteront qu'un soutien limité aux exportations. À moyen terme, la croissance projetée du PIB devrait se stabiliser à environ 4,4 %, avec une divergence persistante entre les pays riches en ressources naturelles

et le reste de la région. Cependant, la croissance du revenu par habitant, inférieure à 2 %, restera insuffisante pour assurer une amélioration rapide du niveau de vie, une réduction continue de la pauvreté ou une convergence vers les revenus du reste du monde (graphique 9).

... et de nouveaux ajustements de la politique économique à l'horizon.

L'inflation devrait poursuivre sa trajectoire descendante.

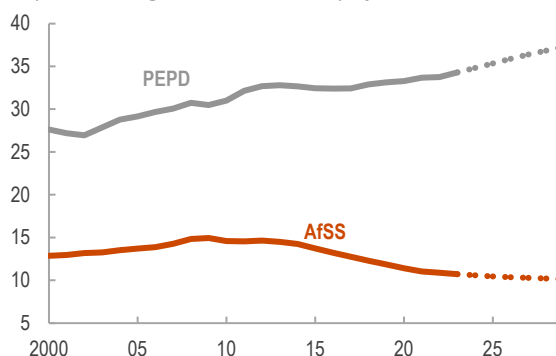
L'inflation globale régionale pondérée par le PIB devrait diminuer considérablement, passant de 18,1 % en 2024 à 12,3 % en 2025, avec des baisses notables en Angola, au Ghana et au Nigéria. L'inflation médiane diminuera légèrement, passant de 4,7 % à 4,5 %. Toutefois, l'inflation restera nettement plus élevée dans les pays exportateurs de pétrole que dans le reste de la région.

Les mesures d'ajustement budgétaire se poursuivront en 2025, compte tenu de la nécessité de reconstituer des marges de manœuvre et de réduire la dette. Selon les projections, plus de deux tiers des pays rééquilibreront leurs finances publiques l'année prochaine. Le solde primaire médian devrait augmenter d'environ 0,6 point de pourcentage du PIB, et de seulement la moitié dans les pays riches en ressources naturelles. Sur la période 2023-25, en moyenne, l'ajustement sera globalement équilibré entre réductions de dépenses et augmentations des recettes fiscales, mais les pays riches en ressources naturelles s'appuieront davantage sur le rééquilibrage des dépenses (75 % de l'ajustement total). Pour augmenter les recettes, plusieurs pays prévoient de miser sur des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale et de réduction des exonérations, ainsi que sur des efforts visant à renforcer l'administration fiscale et à favoriser le passage au numérique (Cameroun, Guinée-Bissau, Madagascar, Sénégal et Tanzanie). Du côté des dépenses, plusieurs des pays ayant procédé à des ajustements comptent préserver les dépenses sociales, tout en limitant les autres dépenses, y compris les subventions non ciblées (Angola, Bénin et Rwanda). Néanmoins, plus de la moitié des pays qui procèdent à un rééquilibrage budgétaire prévoient (ou ont déjà mis en œuvre) des réductions du ratio investissement public/PIB, ce qui pourrait pénaliser la croissance à moyen et long termes.

Un grand nombre d'élections ont eu lieu ou sont prévues dans la région cette année et l'année prochaine⁷. L'expérience du passé montre que les périodes postélectorales présentent l'occasion de tirer profit de la nouvelle dynamique sur le plan politique pour mettre en œuvre des plans de rééquilibrage budgétaire⁸. Cette tendance est particulièrement marquée en Afrique subsaharienne en comparaison avec d'autres pays émergents et pays en développement et les pays avancés (graphique 10). Le déficit budgétaire se réduit d'environ 1,4 point de pourcentage du PIB durant la période de trois ans qui suit une année électorale, un taux deux fois plus élevé que dans les pays émergents et pays

Graphique 9. PIB par habitant en PPP dans différentes régions du monde, par rapport aux pays avancés, 2000-29

(En pourcentage du niveau des pays avancés)

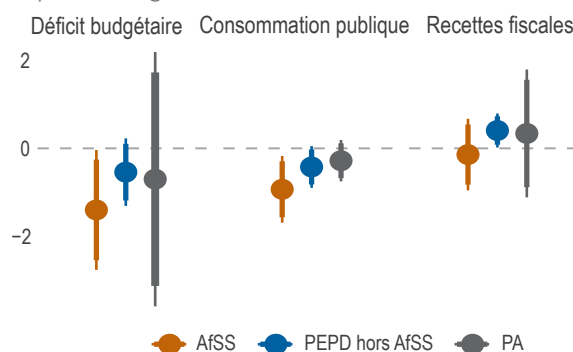


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PPP = parités de pouvoir d'achat.

Graphique 10. Résultats sur le plan budgétaire dans différentes régions du monde lors des années postélectorales

(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les points représentent l'effet estimé d'une élection sur la composante concernée au cours d'une période de trois ans après l'année de l'élection, en utilisant la méthodologie mise au point dans de Haan, Ohnsorge et Yu (2023), telle qu'appliquée dans l'édition d'avril 2024 du *Moniteur des finances publiques*. La partie la plus épaisse de chaque barre représente l'intervalle de confiance à 90 % et la partie la plus fine s'étend jusqu'à l'intervalle de confiance à 95 %. AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PEPD = pays émergents et pays en développement.

⁷Dix-neuf élections (présidentielles, parlementaires et de gouverneurs) au cours de l'année 2024, et neuf en 2025.

⁸L'analyse des conséquences du rééquilibrage budgétaire est fondée sur la méthodologie et sur l'ensemble de données de 173 pays de l'édition d'avril 2024 du *Moniteur des finances publiques* (FMI). L'échantillon retenu est composé de 44 pays d'Afrique subsaharienne pour la période 1990-2020.

en développement ou les pays avancés. De plus, en Afrique subsaharienne, le rééquilibrage budgétaire postélectoral a porté plus sur la réduction des dépenses publiques que sur l'augmentation des recettes fiscales.

Le rééquilibrage budgétaire attendu devrait favoriser un ajustement progressif du secteur extérieur. Le déficit des transactions courantes médian devrait passer de 4,3 % en 2024 à 3,7 % en 2025 ; plus de 60 % des pays déficitaires en 2024 prévoient une amélioration de leur position extérieure en 2025. En revanche, les pays exportateurs de pétrole pourraient voir leurs excédents des transactions courantes habituels se réduire, passant de 1,5 % à près de 0 % (à l'exclusion du Nigéria, qui devrait conserver un déficit relativement stable). Les déséquilibres du compte des transactions courantes sont principalement attribuables au secteur public durant la période 2025-26, car l'écart entre l'épargne privée et l'investissement privé devrait globalement se combler dans la plupart des pays de la région. Dans les pays exportateurs de pétrole, les excédents d'épargne du secteur privé ont presque entièrement compensé les déséquilibres extérieurs publics.

Toutefois, les perspectives de la région sont assombries par le niveau d'incertitude élevé.

Les risques pesant sur les perspectives sont majoritairement tributaires de facteurs propres à la région, et, dans l'ensemble, ils sont orientés à la baisse.

- **L'agitation sociale** pourrait avoir des effets notables et persistants sur le plan macroéconomique, en particulier dans les pays qui ont des marges de manœuvre restreintes et des institutions faibles (encadré). L'éventualité que des manifestations ou la riposte des autorités deviennent violentes met en péril la stabilité économique.
- Le **changement climatique** aggrave le risque de catastrophes naturelles à l'échelle régionale. L'Afrique australe a été confrontée à une période de sécheresse dévastatrice cette année, avec des précipitations en février à leur plus bas niveau depuis 40 ans ([Climate Hazards Center](#)), exacerbés par des températures records. Madagascar a subi d'importants dégâts causés par les tempêtes tropicales. En Afrique de l'Est, des précipitations de mousson exceptionnelles, des inondations et des glissements de terrain ont touché au moins 1,6 million de personnes en avril et mai. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale souffrent aussi de graves inondations, avec plus d'un million de personnes gravement touchées rien qu'au Nigéria. Plusieurs pays sahéliens ont connu des vagues de chaleur extrêmes fin mars et en avril. De tels chocs entraînent de fortes hausses des prix des denrées alimentaires et de la faim, la destruction d'infrastructures et des migrations déstabilisantes. À plus long terme, la région sera touchée de manière disproportionnée par le changement climatique, notamment par la dégradation des écosystèmes et les coûts d'adaptation (OMM, 2024).
- La **propagation de la mpox** a déjà gravement touché la République démocratique du Congo, où la pauvreté, la faiblesse des infrastructures de veille et la fragilité globale ne font qu'aggraver les effets de la maladie. La pression sur les finances publiques du pays, y compris pour l'achat de vaccins, pourrait représenter plus de 1 % du PIB. La maladie, qui a également atteint d'autres zones d'Afrique centrale et orientale, est susceptible de se propager davantage ; l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré la variole simienne comme une urgence de santé publique de portée internationale en août 2024.

L'Afrique subsaharienne est aussi exposée aux risques de dégradation qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales, dont :

- **La volatilité des marchés financiers mondiaux**, qui restent sensibles aux nouvelles concernant la politique monétaire dans les pays avancés (Rapport sur la stabilité financière dans le monde, octobre 2024). La flambée spectaculaire de la volatilité en juillet et en août, bien que de courte durée, a rappelé que ces risques sont bien réels. Les turbulences sur les marchés s'accompagnent généralement chez les pays préémergents d'une hausse des écarts de rendements et d'une fuite des capitaux. Cela pourrait restreindre davantage la liquidité alors que les pays de la région se trouvent à un tournant décisif. Du côté positif, une baisse régulière des taux d'intérêt américains à moyen et long termes pourrait revigorer les flux de financement vers les pays émergents et les pays préémergents.
- **L'intensification des conflits et la volatilité des prix des produits de base.** Le conflit au Soudan pourrait avoir de plus en plus de répercussions sur l'Érythrée, l'Éthiopie, la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Tchad voisins, par le biais d'un exode de réfugiés, d'une détérioration de la sécurité et de perturbations des échanges commerciaux. Une escalade des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine pourrait entraîner une forte augmentation des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais importés, ainsi que des turbulences sur les marchés financiers mondiaux.

- **Le ralentissement de l'activité économique dans les pays avancés et les grands pays émergents, en particulier la Chine.** Bien que le risque d'un mauvais calibrage de la politique monétaire ait diminué depuis avril, un atterrissage en douceur étant l'issue la plus probable, les indicateurs à haute fréquence indiquent une probabilité plus élevée de ralentissement de la croissance mondiale, y compris aux États-Unis et en Chine (édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*).
- **La poursuite de la fragmentation géoéconomique.** Le maintien des tendances récentes, à savoir l'affaiblissement de la coopération internationale, la montée du protectionnisme et, plus généralement, une politique économique marquée par un repli sur soi, pourrait perturber les échanges commerciaux. Outre son effet récessif mondial attendu, la fragmentation pourrait aussi compliquer davantage l'octroi de l'aide publique aux pays les plus fragiles d'Afrique subsaharienne, (encadré 1.2 de l'édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*).

Des simulations à l'aide du modèle AFRMOD du FMI (Andrle *et al.*, 2015) permettent de quantifier certains de ces principaux risques. Par exemple, une augmentation de 150 points de base des primes de risque souverain réduirait la croissance d'environ 0,7 point de pourcentage sur la période 2025-26, et serait accompagnée d'une forte baisse (jusqu'à 5,2 %) de l'investissement privé. Les taux directeurs devraient être relevés en moyenne de 0,7 point de pourcentage. Une augmentation de 10 % des prix mondiaux de l'énergie et des denrées alimentaires ferait croître l'inflation globale d'environ 1,3 point de pourcentage ; la croissance dans les pays exportateurs de pétrole augmenterait d'environ 0,4 point de pourcentage, tandis que les autres pays riches en ressources naturelles et les pays pauvres en ressources naturelles connaîtraient une contraction de respectivement 0,2 et 0,4 point de pourcentage, ce qui aurait des effets globalement compensatoires sur la croissance régionale. Enfin, une réduction de 1 point de pourcentage du taux de croissance en Chine, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro réduirait les exportations régionales de 1,4 % et la croissance régionale de 0,3 point de pourcentage. Les pays exportateurs de pétrole seraient relativement plus touchés (0,4 point de pourcentage) que les pays pauvres en ressources naturelles (0,2 point de pourcentage), en raison de l'effet négatif sur les prix du pétrole.

Se frayer un chemin : les choix sont douloureux, mais l'inaction n'est pas une option

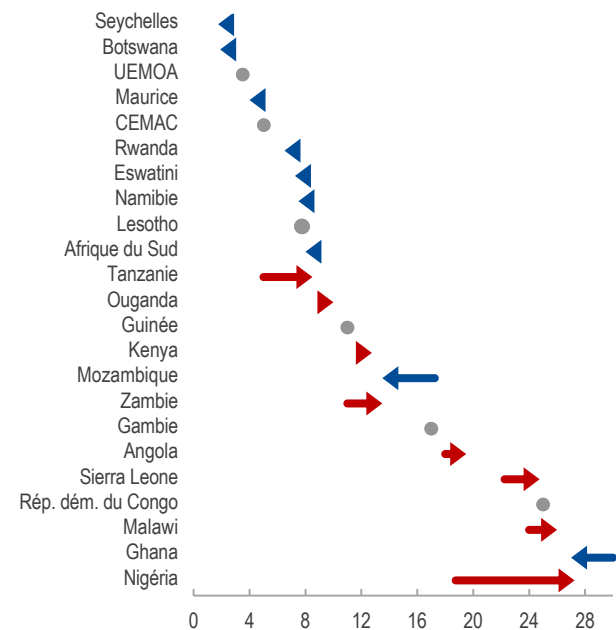
Les décideurs doivent se livrer à un difficile exercice d'équilibriste.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne doivent encore réduire leurs déséquilibres macroéconomiques, et l'inaction ne fera qu'aggraver les vulnérabilités existantes. Les autorités doivent effectuer **trois difficiles arbitrages entre priorités concurrentes** :

- Sur le plan de la **politique monétaire**, le choix principal qui s'impose actuellement est de savoir s'il y a lieu de réduire les taux directeurs et à quel moment, étant donné que les pressions inflationnistes s'estompent dans de nombreux pays. Toutefois, **le moment opportun reste incertain** compte tenu de la persistance de l'inflation (et de ses conséquences sociales, y compris sur la pauvreté) et de la volonté de consolider la crédibilité et d'ancrer de nouveau les anticipations. La plupart des pays de la région ont soit continué à resserrer leurs taux directeurs, soit les ont conservés tels quels au cours de l'année 2024 (graphique 11), tandis que certains ont entamé un cycle d'assouplissement, notamment le Botswana, le Mozambique et le Rwanda.

Graphique 11. Afrique subsaharienne : taux directeurs

(Niveau en date de septembre 2024, en points de pourcentage : les flèches dénotent une modification depuis décembre 2023)



Sources : Haver Analytics ; FMI, Statistiques financières internationales.
Note : Les cercles gris indiquent que le taux n'a pas changé. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

- En ce qui concerne la **politique budgétaire**, le défi pour de nombreux pays est de trouver des mesures pour **remédier aux vulnérabilités liées à la dette** et assurer la viabilité de cette dernière, **tout en devant satisfaire les besoins élevés de dépenses** en matière de services publics et **faire face à une résistance politique aux relèvements d'impôts** (Selassie et Tiffin, 2021). Les décideurs devront concevoir des programmes d'ajustement qui restent inclusifs, notamment en préservant les dépenses sociales.
- **Sur le plan extérieur**, la persistance des pressions cause d'autres difficultés : **permettre une dépréciation du taux de change** est souvent inévitable (compte tenu du faible niveau des réserves de change) et justifié pour **renforcer la compétitivité** et **réduire les coûts de l'ajustement**. Mais cette démarche pourrait engendrer des pics d'inflation (y compris pour les produits essentiels importés) et des risques pour la stabilité financière en cas de forte asymétrie des devises dans le secteur bancaire (édition d'avril 2022 des *Perspectives économiques régionales*, note intitulée « The Role of Foreign Exchange Intervention in Sub-Saharan Africa's Policy Toolkit »).

En s'attaquant à ces problèmes, **les décideurs de la région sont face à un défi particulier** : contrairement aux pays avancés et à de nombreux autres pays émergents, **les contraintes de financement** sont particulièrement strictes, aussi bien en matière d'accès que de coûts. Ce contexte influe sur les trois décisions de politique économique : il rend l'objectif de la politique monétaire plus difficile à atteindre, car l'autonomie par rapport aux conditions mondiales est restreinte ; il empêche les pays de réduire leur déficit budgétaire de manière progressive ; enfin, le manque de financement extérieur peut aussi aggraver les pressions extérieures.

Régler le dosage des politiques économiques pour rétablir et soutenir la stabilité macroéconomique.

Le dosage des politiques économiques devrait être soigneusement calibré en fonction de l'ampleur des déséquilibres macroéconomiques, tout en tenant compte des contraintes d'économie politique qui influenceront sur la faisabilité de l'ajustement. Un ajustement concentré en début de période peut être inévitable dans de nombreux pays, compte tenu des fortes contraintes de financement. La concentration en début de période renforcerait également la crédibilité des plans d'ajustement, ce qui contribuerait à réduire les écarts de rendement observés sur les obligations souveraines. Dans le même temps, cette concentration en début de période pourrait aggraver les difficultés économiques et les tensions sociales, et ainsi amplifier les risques de saper le soutien à la poursuite nécessaire de réformes. **Pour simplifier, trois principaux cas de figure peuvent être distingués**, bien que les décisions devront être spécifiques à chaque pays.

Premièrement, **les pays présentant de forts déséquilibres macroéconomiques** sont plus susceptibles de devoir mettre en œuvre **des mesures d'ajustement budgétaire relativement importantes et concentrées en début de période**. Ce groupe de pays a sans doute le plus besoin de **soutien financier de la part de la communauté internationale**. Il sera probablement nécessaire de maintenir une politique monétaire restrictive plus longtemps pour stabiliser l'inflation dans les pays où elle augmente ou dépasse de loin la cible de la banque centrale, même si cela rend le financement des déficits budgétaires plus coûteux. Cependant, **un dosage des politiques** (budgétaire et monétaire) **excessivement restrictif pourrait exacerber la frustration sociale** ; les décideurs devraient donc s'efforcer d'alléger une partie du fardeau qui pèse sur les plus touchés (voir ci-dessous la note sur l'adhésion sociale aux réformes). Dans certains pays, **une plus grande flexibilité du taux de change** pourrait faciliter l'ajustement, tandis que les risques pour la stabilité financière dus à des asymétries de devises dans les bilans des banques pourraient être atténués par des marges de manœuvre de fonds propres et des cadres réglementaires plus solides. **Dans quelques pays où la dette n'est pas viable, la restructuration pourrait être inévitable**, mais ce n'est pas pour autant la panacée, car elle entraîne des coûts économiques et sociaux élevés⁹.

Les pays présentant des déséquilibres plus modérés sont généralement en mesure d'envisager un **assouplissement de la politique monétaire** vers une position plus neutre, tout en surveillant attentivement les résultats de l'inflation, les attentes et les mouvements des taux de change (compte tenu de leurs effets sur l'inflation). L'assouplissement monétaire pourrait également atténuer les pressions liées aux coûts élevés du service de la dette publique. **Sur le plan budgétaire**, ce

⁹Les restructurations de dettes peuvent prendre beaucoup de temps et ont tendance à être douloureuses. Les défauts de paiement de la dette extérieure sont associés à des réductions persistantes du PIB par habitant par rapport aux pays qui n'ont pas fait défaut (de près de 20 %), ce qui a des effets négatifs notables sur les indicateurs sociaux (Farah-Yacoub, von Luckner et Reinhart, 2024). La restructuration de la dette intérieure présente ses propres difficultés (FMI, 2021).

groupe de pays doit **poursuivre ses ajustements, faute de quoi il doit être prêt à accepter les coûts associés à un endettement élevé** (service), y compris l'augmentation des primes de risque et l'évincement au fil du temps des dépenses prioritaires de développement et du crédit au secteur privé. Mais le rythme de l'ajustement pourrait être plus progressif par rapport aux pays présentant de très forts déséquilibres, ce qui pourrait contribuer à désamorcer les tensions politiques. Bien qu'il existe de solides arguments en faveur d'un ajustement fondé sur les recettes (édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales*, note intitulée « [Réduire les déficits budgétaires en Afrique subsaharienne sans compromettre le développement](#) »), la faisabilité sur le plan politique de la mobilisation des recettes intérieures à court terme pourrait être limitée dans certains pays. Il est également possible de nettement réduire les inefficiences des dépenses, notamment les subventions non ciblées et le gaspillage lié à la corruption et aux faiblesses de la gouvernance. **Le recours aux interventions transparentes sur les marchés des changes peut servir à atténuer la volatilité excessive**, en particulier lorsque les turbulences sont causées par des chocs externes temporaires (par exemple, ceux liés à l'évolution de l'appétit pour le risque des investisseurs).

Enfin, **les pays qui présentent de faibles déséquilibres** ont déjà commencé à **normaliser leur politique monétaire**, ou sont sur le point de le faire, mais ils devront aussi **reconstituer leurs marges de manœuvre budgétaire et extérieure au fil du temps**. Ces dernières années, ces pays ont généralement puisé dans leurs marges pour riposter à de multiples chocs, et l'heure est venue de commencer à reconstituer les filets de sécurité. Cela contribuera à réduire davantage les vulnérabilités liées à la dette, à dégager une marge de manœuvre pour faire face à la volatilité intérieure à l'avenir et à atténuer les retombées négatives des chocs financiers et commerciaux mondiaux (édition d'avril 2024 du *Moniteur des finances publiques* ; édition de juillet 2024 du *Rapport sur le secteur extérieur*). **L'ajustement peut être plus progressif**, puis les mesures peuvent être intensifiées lorsque les conditions économiques sont relativement favorables. Le moment est également opportun pour envisager des mesures visant à renforcer davantage les institutions chargées de la politique macroéconomique.

Élaboration des politiques publiques en période de mécontentement social : comment mettre en œuvre des réformes.

Utiliser la politique budgétaire pour promouvoir l'inclusion

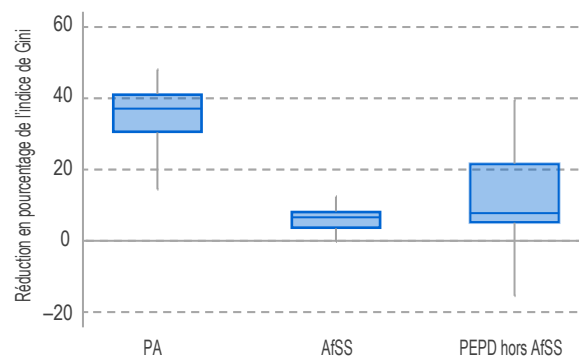
Dans toute l'Afrique subsaharienne, **la politique budgétaire pourrait être transformée en un instrument plus efficace pour promouvoir l'inclusion**, tout en procédant au rééquilibrage des finances publiques dont de nombreux pays ont encore besoin. La politique budgétaire dans la région, comme dans de nombreux pays à faible revenu, ne connaît qu'un succès limité dans la réduction des inégalités et de la pauvreté notamment, bien que ses effets semblent être plus progressifs en Afrique australe (graphique 12, Wai-Poi *et al.*, 2024)¹⁰.

Du côté des recettes, il existe une marge de manœuvre importante pour augmenter les recettes fiscales de manière assez équitable et efficace en élargissant l'assiette de l'impôt, et en laissant une place plus importante à des impôts progressifs sur le revenu et sur le foncier. Pour ce faire, il faudra renforcer à la fois la conception et l'administration des impôts (Benitez *et al.*, 2023 ; Ouedraogo *et al.*, 2024). L'augmentation des recettes permettra d'accroître les dépenses sociales qui multiplieront les opportunités.

Du côté des dépenses, le système de protection sociale est actuellement insuffisant pour couvrir une grande partie de

Graphique 12. Effets de la fiscalité et du dispositif de transferts sur la réduction des inégalités dans différentes régions du monde

(Réduction en pourcentage de l'indice de Gini au niveau des pays, revenu disponible par rapport au revenu marchand ; médiane, 25^e et 75^e centiles, et valeurs adjacentes par groupe de pays ; 2023 ou dernière année pour laquelle les données sont disponibles)



Sources : base de données SWIID ; calculs des services du FMI.
Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PEPD hors AfSS = pays émergents et pays en développement hors Afrique subsaharienne.

¹⁰Parmi les analyses par pays de l'incidence de la politique budgétaire, on trouve Manda *et al.* (2020) pour le Kenya ; Mesfin et Gao (2020) pour l'Éthiopie ; FMI (2018, 2018b, 2018c) pour le Cameroun, le Nigéria et l'Afrique du Sud respectivement.

la population, en particulier celle vivant de l'économie informelle, et cible relativement mal les ménages vulnérables (FMI, 2024a ; OIT, 2021). Les subventions à l'énergie et à l'alimentation restent importantes et sont par nature mal ciblées. En outre, la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des prestations de services, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, apparaissent généralement comme limités, et souvent, seules de lentes améliorations sont perceptibles au fil du temps, en particulier pour les ménages à faible revenu et ruraux (édition d'avril 2024 des *Perspectives économiques régionales*, note intitulée « [Bâtir la main-d'œuvre de demain : éducation, opportunités et dividende démographique de l'Afrique](#) »).

Concevoir des stratégies budgétaires à moyen terme en s'appuyant sur des cadres institutionnels solides et incitatifs contribuerait à réduire une partie des coûts économiques et sociaux de l'ajustement. Même si plusieurs pays ont officiellement mis en place des règles et des cadres budgétaires à moyen terme, la politique budgétaire en Afrique subsaharienne manque souvent d'un point d'ancrage efficace pour la guider et est excessivement axée sur des objectifs à court terme (David *et al.*, 2023). La conception et la mise en œuvre de stratégies budgétaires crédibles à moyen terme, reposant sur un ancrage explicite de la dette et adaptées au contexte national, pourraient jouer un rôle important pour assurer la viabilité budgétaire et accroître l'efficacité des politiques publiques. Ces stratégies permettraient de réduire les dérapages budgétaires, de renforcer la crédibilité des politiques publiques et, à terme, d'atténuer certains des coûts des rééquilibrages budgétaires, par exemple en accélérant la réduction des écarts de rendement sur les obligations souveraines ou en permettant des trajectoires d'ajustement moins concentrées en début de période¹¹. Ces stratégies devraient être soutenues par des réformes institutionnelles et des mesures visant à accroître les capacités budgétaires, notamment en agissant pour : 1) renforcer la capacité de prévision macrobudgétaire afin de mieux définir l'orientation à moyen terme des budgets ; 2) recenser et gérer systématiquement les risques budgétaires, notamment par le biais d'une unité centrale de gestion des risques ; et 3) améliorer le contrôle des dépenses en automatisant les procédures et en améliorant la gestion de la trésorerie.

Combattre la lassitude liée aux réformes

Face à la frustration populaire, il est également **possible de mobiliser un soutien en faveur de réformes vastes et profondes**, du type de celles que poursuivent par exemple l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya et le Nigéria. Pour saisir cette occasion, il est nécessaire de repenser les stratégies de réforme, afin de constituer et de maintenir des coalitions favorables à la croissance entre les dirigeants concernés et le grand public. Il conviendra à cet effet **d'accorder une plus grande attention aux stratégies de communication et de consultation, à l'élaboration des réformes, aux mesures compensatoires et au rétablissement de la confiance dans les institutions publiques** (édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*, chapitre 3 « Comprendre l'acceptabilité sociale des réformes structurelles »). Les décideurs devront en particulier s'attacher à :

- **Instaurer un dialogue à grande échelle avec les populations.** Une approche participative, reposant sur un dialogue à double sens avec les parties prenantes et la population dans son ensemble, peut aider à concevoir les approches adéquates, à susciter un sentiment d'appropriation et à obtenir le soutien des entreprises et de la société civile (comme cela a été le cas avec les récentes réformes des subventions à l'énergie au Ghana et en Zambie ; voir aussi Moerenhout *et al.*, 2024). Les campagnes de communication doivent clairement présenter les avantages des réformes, les coûts engendrés si rien n'était fait et les mesures compensatoires envisagées. Elles doivent de surcroît s'atteler à corriger les fausses informations et les perceptions erronées. Il est également essentiel de nouer des partenariats avec des personnalités clés, notamment des parlementaires, des dirigeants communautaires et des chercheurs indépendants. Il s'agit de mettre l'accent sur l'écoute des préoccupations des différentes parties et l'apport de réponses appropriées. La diffusion de mises à jour régulières sur l'avancement des réformes et la mise en place de mécanismes de communication des réactions peuvent contribuer à préserver le soutien au fil du temps.
- **Concevoir et échelonner les réformes de manière appropriée.** Les coûts et avantages d'un train de réformes doivent être convenablement échelonnés dans le temps, afin de ne pas accabler les populations. L'obtention rapide de gains tangibles permettrait de s'assurer un certain soutien, et il a été démontré que commencer par des réformes qui ne menacent pas les avantages fondamentaux de plusieurs groupes sociaux augmente les chances de réussite

¹¹Dans les contextes où la politique budgétaire est moins crédible, il est plus probable de devoir concentrer le rééquilibrage budgétaire en début de période.

(édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*, chapitre 3 « Comprendre l'acceptabilité sociale des réformes structurelles »). Ainsi, dans un échantillon de pays émergents et de pays en développement, dont l'Angola et le Ghana, la réforme des régimes des subventions est nettement mieux accueillie lorsque des engagements crédibles sont pris pour réinvestir rapidement les économies réalisées dans l'amélioration des services publics, notamment l'éducation, la santé et les infrastructures (Banque mondiale, 2023).

- Prendre des mesures complémentaires et compensatoires.** L'adoption de mesures bien conçues et bien ciblées visant à venir en aide aux personnes les plus affectées par les réformes (des dispositifs de protection sociale renforcés, une aide à la recherche d'emploi ou des programmes de reconversion, par exemple) peut aider à surmonter les réticences aux réformes en atténuant les coûts sociaux potentiels (comme cela a été le cas avec les récentes réformes des subventions à l'énergie au Cameroun et au Ghana, ou encore l'unification des taux de change en Éthiopie et, en dehors de la région, les réformes du marché du travail au Brésil en 2017, et en Allemagne entre 2003 et 2005).
- Garantir une gestion juste et transparente des ressources publiques.** La présence d'un cadre de gouvernance solide qui inspire confiance dans les pouvoirs publics et dans leur capacité à mettre en œuvre convenablement les politiques, notamment en favorisant la transparence, en renforçant la responsabilisation, en faisant respecter l'état de droit et en luttant contre la corruption, est une condition préalable au soutien populaire de toute stratégie de réforme (Budina *et al.*, 2023). Les enquêtes d'opinion indiquent que la confiance dans la capacité de l'État à utiliser les ressources publiques pour promouvoir le bien-être de la population est encore relativement faible dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne (graphique 13).

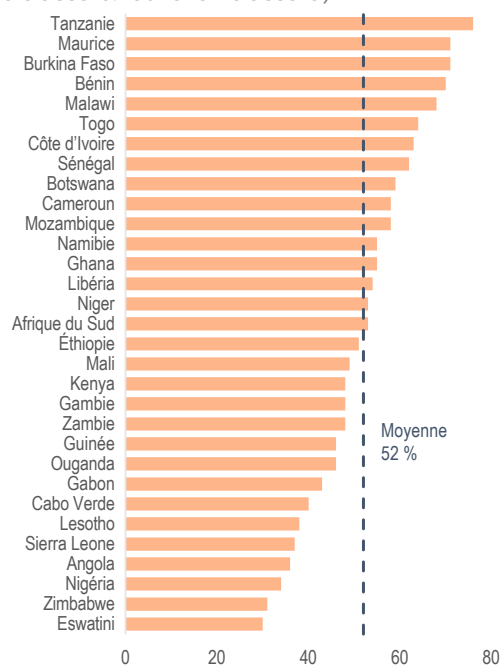
Favoriser une croissance inclusive

Aussi difficiles que puissent être les choix qui s'imposent aujourd'hui en matière d'action publique, des réformes plus profondes et plus vastes seront nécessaires pour garantir que celles-ci soient pour les pays synonymes de bénéfices et pas seulement de sacrifices. La majeure partie de la région pâtit d'une croissance faible, du manque d'emplois et d'une généralisation de l'exclusion sociale. L'instauration d'une croissance plus durable et plus inclusive, en faisant fonctionner l'économie plus efficacement, au profit de tous, réduira simultanément les vulnérabilités macroéconomiques et la frustration sociale, facilitant ainsi la tâche des décideurs. Cette transformation nécessitera une approche à plusieurs volets reposant sur deux voies complémentaires :

- Créer des emplois** (notes de l'édition d'octobre 2024 des *Perspectives économiques régionales* – « Le temps presse : relever le défi de la création d'emplois en Afrique subsaharienne » et « Égalité des chances : parité femmes-hommes et développement économique en Afrique subsaharienne »). La région doit relever le défi de créer un grand nombre d'emplois de qualité. Pour cela, il faudra réduire les obstacles à l'expansion du secteur formel et soutenir la productivité et les revenus dans le secteur informel. Voici quelques points de départ potentiels pour ces mesures : 1) améliorer l'accès au crédit pour les entreprises formelles et informelles ; 2) soutenir les jeunes, notamment en faisant mieux correspondre les programmes d'éducation et de formation avec les besoins du marché du travail ; 3) donner plus d'opportunités aux femmes, notamment en veillant à ce que les filles restent à l'école et en améliorant l'accès des femmes aux financements.
- Diversifier l'économie**, en particulier pour les économies riches en ressources naturelles qui souffrent d'une croissance faible. À cette fin, les priorités consistent à : 1) améliorer le climat des affaires pour stimuler la croissance tirée

Graphique 13. Utilisation des recettes fiscales par l'État au service du bien-être des citoyens

(Pourcentage des personnes interrogées déclarant être d'accord/tout à fait d'accord)



Source : Afrobaromètre, document de politique n° 78, février 2022.

par le secteur privé ; 2) investir dans les personnes ; enfin, 3) investir davantage dans les infrastructures, notamment pour élargir l'accès à l'électricité, là où les besoins sont considérables.

Poursuivre les réformes dans un contexte difficile : comment le FMI peut-il aider les pays ?

Les dirigeants d'Afrique subsaharienne sont confrontés à des défis complexes, mais ils ont aussi une opportunité à saisir : mettre à profit la demande généralisée de changement pour améliorer la gouvernance et la confiance de la population, et ainsi favoriser des initiatives visant à tirer pleinement parti des talents et à libérer la croissance de la productivité. Il convient de noter que les coûts électoraux associés aux réformes sont plus faibles lorsque ces dernières sont entreprises au début du mandat d'un gouvernement, car les gains produits par des réformes prennent souvent du temps à se concrétiser (Ciminelli *et al.*, 2019).

Le FMI est déterminé à aider la région à relever les défis futurs en offrant des conseils et une assistance financière. Au cours des quatre dernières années, le FMI a accordé à la région des financements pour un montant de plus de 60 milliards de dollars, en grande partie à des conditions très concessionnelles. Sur 45 pays, 25 ont actuellement un accord de financement avec le FMI, pour un montant de plus de 5 milliards de dollars décaissés jusqu'à présent en 2024. Depuis décembre 2022, 11 pays (Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles et Tanzanie) ont conclu des accords au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité, qui fournit aux pays membres un financement à long terme abordable pour les aider à relever les défis structurels liés au changement climatique et à la préparation aux pandémies. Cependant, la pénurie actuelle de financement (accès insuffisant aux financements et taux d'intérêt élevés) et le niveau élevé de la dette publique requièrent des dons et des financements extérieurs concessionnels supplémentaires, qui pourrait être le seul moyen de faciliter des ajustements propices à la croissance dans de nombreux pays de la région.

Le FMI soutient également un large éventail d'activités de développement des capacités dans la région ; les dépenses consacrées à ces programmes devraient augmenter d'environ 20 % cette année. Les domaines ciblés l'ont été en fonction des demandes des décideurs et comprennent la gestion des finances publiques, la mobilisation des recettes intérieures et des sujets dont l'importance grandit chaque jour, tels que le changement climatique et le passage au numérique. Le travail de développement des capacités mené par le FMI dans la région revêt une importance cruciale à l'heure actuelle, car il est aussi fortement axé sur les réformes portant sur la gouvernance et la lutte contre la corruption (comprenant notamment les efforts pour accroître la transparence budgétaire et renforcer la responsabilisation des institutions), ainsi que sur les politiques visant à favoriser l'inclusion. Il est essentiel de soutenir les efforts des autorités dans ces domaines, pour restaurer la confiance et l'adhésion de la population, mais aussi pour assurer la réussite et la durabilité des réformes dans un contexte de grandes espérances.

Encadré. Troubles sociaux en Afrique subsaharienne : causes et effets

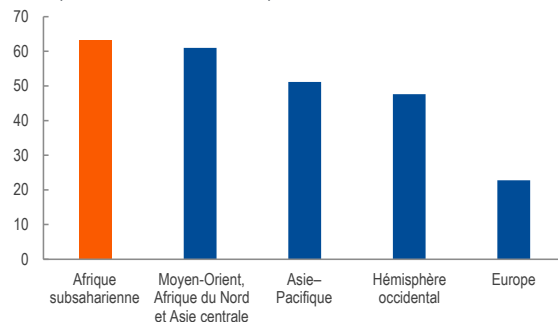
Les troubles sociaux et politiques sont des phénomènes complexes qui peuvent survenir en présence de sources structurelles sous-jacentes de fragilité conjuguées à un élément déclencheur. Alors que les tensions sociales étaient en baisse en Afrique subsaharienne et dans le monde, on observe aujourd'hui une résurgence de ces troubles dans la région, plusieurs pays, dont le Kenya et le Nigéria, ayant connu de grandes manifestations ces derniers mois. La région est également touchée de manière disproportionnée par des formes extrêmes de fragilité politique, avec des coups d'État et des conflits.

Les niveaux élevés d'inégalité et d'exclusion (réels ou perçus) constituent un facteur structurel propice à la fragilité politique et aux troubles sociaux. Les tensions sont exacerbées lorsque les divisions économiques et politiques renforcent les clivages sociaux, ethniques ou religieux existants, et lorsque la croissance économique est timide et fait stagner le niveau de vie (Redl et Hlatshwayo, 2021 ; Abdel-Latif et El-Gamal, 2024 ; Isbell, 2022). Les perceptions d'exclusion sont plus élevées en Afrique subsaharienne que dans toute autre région (graphique 1 de l'encadré). Le grand nombre de jeunes au chômage ou sous-employés constitue une source particulièrement puissante d'exclusion : dans la région, 28 % des jeunes ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation (contre 21 % dans les autres pays émergents et pays en développement et 12 % dans les pays avancés ; valeurs médianes).

La perception qu'il y ait du gaspillage de fonds publics, de la corruption et une gouvernance inefficace constitue une autre source de fragilité structurelle. La présence d'une gouvernance déficiente et de services publics inadéquats contribue souvent aux troubles sociaux (Tarkhani, 2021). La perception de la corruption augmente dans la région (graphique 2.1 de l'encadré). De telles préoccupations sous-tendent l'opinion commune selon laquelle les pouvoirs publics ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois ni à répondre aux besoins des jeunes et des ménages les plus pauvres (graphique 2.2 de l'encadré).

Graphique 1 de l'encadré. Perceptions de l'exclusion sociale dans différentes régions du monde

(Médiane régionale, indice de 0 à 100 ; plus les valeurs sont élevées, plus l'exclusion est importante)

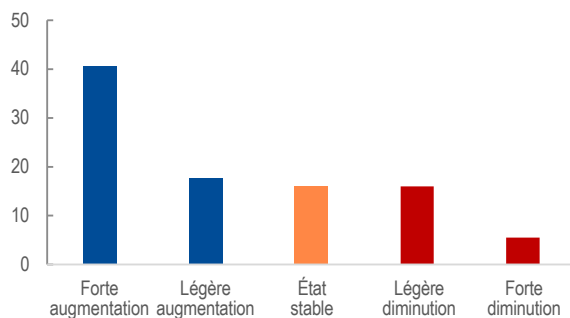


Sources : Abdel-Latif et El-Gamal (2024) ; calculs des services du FMI.

Note : Cet indice est un indicateur composite de l'exclusion sociale, économique et politique. Il représente la mesure dans laquelle certaines personnes ou certains groupes sont systématiquement privés de droits, d'opportunités ou de ressources, en s'appuyant sur l'ensemble de données *Varieties of Democracy*.

Graphique 2 de l'encadré. Afrique subsaharienne : perception de la corruption et de l'efficacité des administrations publiques

1. Variation du niveau perçu de corruption
(En pourcentage des personnes interrogées)

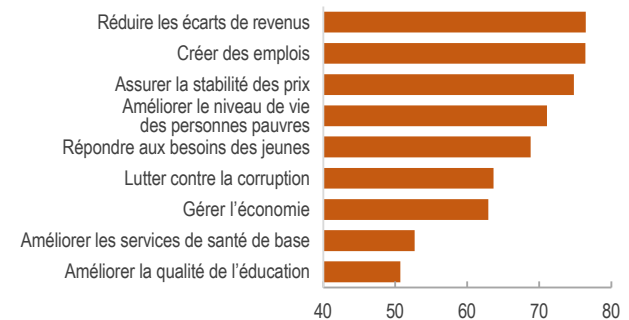


Sources : enquêtes de l'Afrobaromètre ; calculs des services du FMI.

Note : L'analyse utilise les enquêtes transnationales harmonisées les plus récentes (série 8, 2019-22).

2. Efficacité perçue des administrations publiques dans des domaines essentiels

(Pourcentage des personnes interrogées ayant répondu « Très mauvaise » ou « Assez mauvaise »)



En présence de faiblesses sous-jacentes, un catalyseur est nécessaire pour faire naître des troubles : tout récemment, il a pris la forme d'une augmentation du coût de la vie, accentuée à court terme par les difficultés liées aux réformes macroéconomiques dont les mesures d'accompagnement, telles que des mécanismes de compensation, étaient mal conçues et mal exécutées. Le niveau de vie a été érodé par la forte inflation enregistrée ces trois dernières années. Le niveau des prix des denrées alimentaires sur les marchés intérieurs, qui affecte de manière disproportionnée les ménages les plus pauvres, a été mis en avant dans le cadre des récentes manifestations organisées au Ghana et au Nigéria. Ces prix restent élevés en partie à cause des fortes dépréciations observées dans plusieurs pays, mais aussi en raison de la part importante que représentent les denrées alimentaires importées et des chocs climatiques qui ont pesé sur la production intérieure (Banque mondiale, 2024). À court terme, les difficultés ont été aggravées par les récents ajustements macroéconomiques, notamment la réduction des subventions aux carburants (Angola, Cameroun, Nigéria et République du Congo), le passage à un taux de change plus flexible (Éthiopie et Nigéria) et des propositions d'augmentation des impôts (Kenya et Tanzanie). Néanmoins, ces mesures n'ont pas toujours été suivies de manifestations ou de troubles majeurs. Il n'y a pas que les résultats concrets qui soient importants, les perceptions et les attentes le sont aussi. Paradoxalement, à mesure que les opportunités s'améliorent, la frustration sociale peut parfois croître encore plus rapidement (Hadzi-Vaskov et Ricci, 2021).

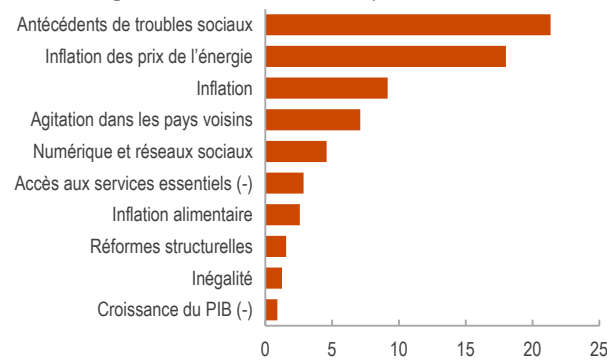
Des travaux d'analyse du FMI, basés sur des techniques d'apprentissage automatique, ont récemment quantifié une partie des forces motrices sous-jacentes à la fragilité politique et sociale de la région, notamment les troubles sociaux (Redl et Hlatshwayo 2021, mis à jour) et les coups d'État (Cebotari *et al.*, 2024). Les résultats montrent que :

- Les principaux facteurs à l'origine des troubles sociaux et des coups d'État sont notamment de nature structurelle : pauvreté, faible inclusion, accès limité aux services de base, perception de la corruption, faible gouvernance, population jeune, place croissante du numérique et des réseaux sociaux et risques sécuritaires élevés. Les facteurs macroéconomiques concomitants, en particulier une inflation élevée (des prix de l'énergie, mais aussi des prix en général) et des épisodes récents d'agitation sociale, augmentent considérablement la probabilité de troubles sociaux. On en revient au « déclencheur » typique identifié dans certaines études (graphique 1.3 de l'encadré).
- Si de nombreux pays sont confrontés à des chocs déstabilisateurs, ces derniers n'influent pas de manière significative sur les probabilités de coups d'État lorsque les paramètres économiques fondamentaux sont solides. À l'inverse, les pays dont les paramètres fondamentaux sont plus fragiles sont plus sensibles aux chocs macroéconomiques et, par conséquent, risquent davantage de subir un coup d'État.

Graphique 3 de l'encadré. Afrique subsaharienne : facteurs à l'origine des troubles sociaux et des coups d'État

1. Facteurs à l'origine des troubles sociaux

(Pourcentage de l'indice 2024 des risques de troubles sociaux)

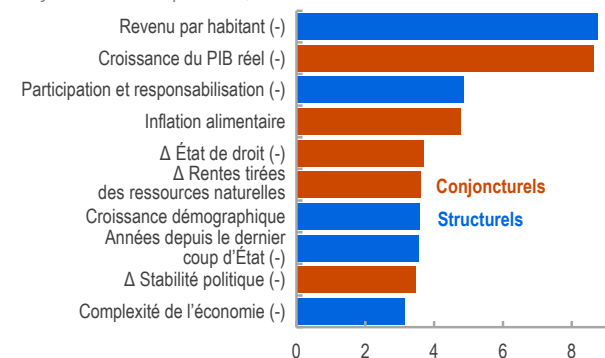


Sources : modèle appliqué aux troubles sociaux dans l'exercice de vulnérabilité du FMI ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Le graphique représente les valeurs absolues de Shapley, à savoir la contribution marginale de chaque facteur au risque correspondant, avec établissement de la moyenne pour toutes les combinaisons de facteurs possibles. « (-) » représente un effet négatif.

2. Facteurs à l'origine des coups d'État

(Contribution en points de pourcentage à la probabilité moyenne de coup d'État)



Sources : Cebotari *et al.* (2024) ; calculs des services du FMI.

Note : « (-) » représente un effet négatif. « Δ » représente la variation sur un an. Les termes d'interaction ne sont pas pris en compte.

Les répercussions macroéconomiques des troubles sociaux peuvent être considérables et durables, en particulier dans les pays où les marges de manœuvre sont limitées et où les institutions sont faibles. Les épisodes de troubles majeurs réduisent en moyenne le PIB de près de 1½ % après 1 an, et l'effet perdure pendant au moins 3 ans. En outre, l'effet des troubles est deux fois plus marqué dans les pays émergents et les pays en développement que dans les pays avancés. En revanche, on ne note aucun effet dans les pays dotés d'institutions solides (Hadzi-Vaskov *et al.*, 2023). L'une des raisons est qu'il est possible que les réformes soient remises en cause : les réformes favorables à la croissance et à la stabilisation macroéconomique qui se heurtent à une résistance sont plus susceptibles d'être ultérieurement annulées, ce qui souligne la nécessité de créer un consensus en faveur des réformes (chapitre 3 de l'édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Dix ans après le début d'un conflit, les pertes de PIB peuvent à elles seules atteindre entre 15 et 40 % (Novta et Pugacheva, 2021). Aussi, dans les deux premières années suivant un coup d'État, surtout si des sanctions économiques sont imposées, le PIB chute de 1 à 3½ % – tant la situation budgétaire que la qualité de l'élaboration des politiques se dégradent de manière significative (Aya *et al.*, 2024).

Bibliographie

- Abdel-Latif, H., and M. El-Gamal. 2024. "Fraying Threads: Exclusion and Conflict in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper 24/4, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Andrle, M., P. Blagrove, P. Espaillet, K. Honjo, B. Hunt, M. Kortelainen, and S. Mursula. 2015. "The Flexible System of Global Models-FSGM." IMF Working Paper 15/64, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Aya, Idrissa, Luc Tucker, and others. Forthcoming. "The Economic Impact of Coups d'État". International Monetary Fund, Washington, DC.
- Benitez, J. C., M. Mansour, M. Pecho, and C. Vellutini. 2023. "Building Tax Capacity in Developing Countries." IMF Staff Discussion Note 23/6, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Budina, N., C. Ebeke, F. Jaumotte, A. Medici, A. Panton, M. Mendes Tavares, and B. Yao. 2023. "Structural Reform to Accelerate Growth, Ease Policy Trade-offs and Support the Green Transition in Emerging Market and Developing Economies." IMF Staff Discussion Note 23/7, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cebotari, A., E. Chueca-Montuenga, Y. Diallo, Y. Ma, R. Turk, W. Xin, and Harold Zavarce. 2024. "Political Fragility: Coups d'État and Their Drivers." IMF Working Paper 24/34, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ciminelli, G., D. Furceri, J. Ge, J. Ostry, and C. Papageorgiou. 2019. "The Political Costs of Reforms: Fear or Reality?" IMF Staff Discussion Note 19/8, International Monetary Fund, Washington, DC.
- David, A. C., L. Eyraud, F. Comelli, P. Kovacs, J. Montoya, and A. Sode. 2023. "Navigating Fiscal Challenges in Sub-Saharan Africa: Resilient Strategies and Credible Anchors in Turbulent Waters." IMF Departmental Paper 23/7, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Farah-Yacoub, J. P., von Luckner, C. M. G., and Reinhart, C. 2024. "The Social Costs of Sovereign Default." NBER Working Paper 32600, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Hadzi-Vaskov, M., and L. A. Ricci. 2021. "Understanding Chile's Social Unrest in an International Perspective." IMF Working Paper 21/174, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hadzi-Vaskov, M., S. Pienknagura, and L. A. Ricci. 2023. "The Macroeconomic Impact of Social Unrest." *The B.E. Journal of Macroeconomics* 23(2): 917-58.
- Hooley, J., L. Nguyen, M. Saito, and S. N. Towfighian. 2021. "Fiscal Dominance in Sub-Saharan Africa Revisited." IMF Working Paper 21/17, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Labour Organization (ILO). 2021. "Africa Regional Social Protection Strategy, 2021-2025." International Labour Organization, Geneva.
- International Monetary Fund (IMF). 2018a. "Assessing the Incidence of Fiscal Policy on Poverty and Inequality". In: Cameroon: Selected Issues.
- International Monetary Fund (IMF). 2018b. "Distributional Impact of Fiscal Reforms In Nigeria". In: Nigeria: Selected Issues. IMF Country Report 18/64.
- International Monetary Fund (IMF). 2018c. "Inequality in South Africa: Trends and the Role of Fiscal Policy." In: South Africa: Selected Issues. IMF Country Report 18/247, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2021. "Issues in Restructuring of Sovereign Domestic Debt." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2024a. "Macroeconomic Developments and Prospects for Low-Income Countries-2024." International Monetary Fund, Washington, DC
- Isbell, T. 2022. "Only Game in Town? Inequality and Demand for Democracy in Africa—A Micro Perspective." Afrobarometer Working Paper 191.

- Manda, D. K., R. Mutegi, S. Kipruto, M. Muriithi, P. Samoei, M. Oleche, and S. D. Younger. 2020. "Fiscal Incidence, Inequality and Poverty in Kenya: A CEQ assessment." CEQ Working Paper 101.
- Mesfin, W., and J. Gao. 2020. "Fiscal Incidence Analysis for Ethiopia." World Bank, Washington, DC.
- Moerenhout, T., D. Gencer, B. Arizu, M. A. Lee, and H. Braun. 2024. "Political Economy Analysis and Communications for Energy Subsidy Reforms." ESMAP Technical Report.
- Novta, N., and E. Pugacheva. 2021. "The Macroeconomic Costs of Conflict." *Journal of Macroeconomics* 68.
- Ouedraogo, I., I. Dianda, P.P.R. Ouedraogo, T.R. Ouedraogo, and B. Konfe. 2024. "The Effects of Taxation on Income Inequality in Sub-Saharan Africa." *Comparative Economic Studies*.
- Powell, J. M., and C. L. Thyne. 2011. "Global Instances of Coups from 1950 to 2010: A New Dataset." *Journal of Peace Research* 48(2): 249-259.
- Redl, C., and S. Hlatshwayo. 2021. "Forecasting Social Unrest: A Machine Learning Approach." IMF Working Paper 21/263, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Selassie, A., and A. Tiffin. 2021. "The Policymaker's Trilemma". *IMF Blog*, May 12.
- Strong, C., and C. Yayi. 2021. "Central Bank Independence, Fiscal Deficits and Currency Union: Lessons from Africa." *Journal of Macroeconomics* 68.
- Tarkhani, H. 2021. "Political Unrest: Factors and Impact." In: Leal Filho, W., Marisa Azul, A., Brandli, L., Lange Salvia, A., Özuyar, P.G., Wall, T. (eds). *Peace, Justice and Strong Institutions. Encyclopedia of the UN Sustainable Development Goals*.
- Wai-Poi, M., M. Sosa, and P. Bachas. Forthcoming. "Taxes, Spending and Equity: International Patterns and Lessons for Developing Countries". World Bank Policy Research Working Paper.
- World Bank. 2023. "Building Public Support for Energy Subsidy Reforms: What Will it Take?" World Bank, Washington, DC
- World Bank. 2024. "Food Security Update, September." World Bank, Washington, DC.
- World Health Organization (WHO). 2022. "Tracking Universal Health Coverage in the WHO African Region, 2022." World Health Organization, Geneva.
- World Meteorological Organization (WMO). 2024. "State of the Climate in Africa 2023." World Meteorological Organization, Geneva.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans le présent rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 30 septembre 2024 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2024 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays fragiles ou touchés par un conflit (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 145,00 dollars sur la période 2020–23, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 145,00 dollars sur la période 2020–23 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2025.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres seulement en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2024.

¹Les données et les projections pour 2020-29 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2024.

¹Les données et les projections pour 2020-29 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Pour la Zambie, les projections pour 2024-25 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2024.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Les données et les projections pour 2020-25 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

⁴Les réserves officielles incluent les avoirs extérieurs détenus par le fonds pétrolier et de stabilisation du Ghana, mais excluent les avoirs grevés.

⁵Pour la Zambie, les projections pour 2024-25 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁶Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel								Prix à la consommation							
	(Variation annuelle en pourcentage)								(Variation annuelle en pourcentage)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025		
Afrique du Sud	1,6	-6,2	5,0	1,9	0,7	1,1	1,5	5,3	3,3	4,6	6,9	5,9	4,7	4,5		
Angola	2,2	-4,0	2,1	4,2	1,0	2,4	2,8	16,3	22,3	25,8	21,4	13,6	28,4	21,3		
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,3	6,4	6,5	6,5	1,2	3,0	1,7	1,4	2,8	2,0	2,0		
Botswana	4,1	-8,7	11,9	5,5	2,7	1,0	5,2	4,6	1,9	6,7	12,2	5,1	3,8	4,5		
Burkina Faso	5,7	1,9	6,9	1,8	3,1	5,5	5,8	1,0	1,9	3,9	14,1	0,7	2,1	2,0		
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	2,7	2,2	3,5	7,1	7,3	8,3	18,9	27,0	20,0	25,0		
Cabo Verde	3,0	-20,8	7,0	17,4	5,1	4,7	4,7	1,1	0,6	1,9	7,9	3,7	2,0	2,0		
Cameroun	4,4	0,5	3,0	3,7	3,2	3,9	4,2	1,9	2,5	2,3	6,3	7,4	4,4	3,5		
Comores	3,1	-0,2	2,0	2,6	3,0	3,5	4,0	1,8	0,8	-0,0	12,4	8,5	4,0	1,5		
Congo, Rép. du	0,3	-6,3	1,1	1,8	2,0	2,8	3,7	2,3	1,4	2,0	3,0	4,3	4,0	3,6		
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	5,9	8,8	8,4	4,7	5,0	10,2	11,4	9,0	9,3	19,9	17,8	9,2		
Côte d'Ivoire	6,6	0,7	7,1	6,2	6,2	6,5	6,4	1,5	2,4	4,2	5,2	4,4	3,8	3,0		
Érythrée ¹	4,6	2,6		
Eswatini	2,5	-1,6	10,7	0,5	4,9	4,6	4,2	5,9	3,9	3,7	4,8	4,9	4,8	4,8		
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	7,2	6,1	6,5	14,4	20,4	26,8	33,9	30,2	23,9	23,3		
Gabon	3,7	-1,8	1,5	3,0	2,4	3,1	2,6	2,3	1,7	1,1	4,3	3,6	2,1	2,2		
Gambie	2,5	0,6	5,3	4,9	5,3	5,8	5,8	6,3	5,9	7,4	11,5	17,0	14,4	9,8		
Ghana	6,5	0,5	5,1	3,8	2,9	3,1	4,4	11,8	9,9	10,0	31,9	39,2	19,5	11,5		
Guinée	6,2	4,7	5,6	4,0	5,7	4,1	5,7	11,4	10,6	12,6	10,5	7,8	11,0	10,2		
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,2	4,6	5,2	5,0	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	7,2	4,2	2,0		
Guinée équatoriale	-2,7	-4,8	0,9	3,7	-6,2	5,8	-4,8	2,5	4,8	-0,1	4,9	2,5	4,0	2,8		
Kenya	4,7	-0,3	7,6	4,9	5,6	5,0	5,0	7,4	5,3	6,1	7,6	7,7	5,1	5,2		
Lesotho	1,3	-5,3	1,7	1,6	2,2	2,8	2,3	5,1	5,0	6,0	8,3	6,3	6,7	6,1		
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,6	5,1	5,8	12,5	17,0	7,8	7,6	10,1	7,7	6,0		
Madagascar	3,2	-7,1	5,7	4,0	3,8	4,5	4,6	7,0	4,2	5,8	8,2	9,9	7,4	7,1		
Malawi	4,1	1,0	4,6	0,9	1,5	1,8	4,0	17,2	8,6	9,3	20,8	28,8	30,6	15,3		
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,5	4,4	3,8	4,4	1,1	0,5	3,8	9,7	2,1	2,5	2,0		
Maurice	3,7	-14,5	3,4	8,9	7,0	6,1	4,0	3,0	2,5	4,0	10,8	7,0	3,5	3,5		
Mozambique	5,5	-1,2	2,4	4,4	5,4	4,3	4,3	7,5	0,9	6,6	10,4	7,0	3,5	4,3		
Namibie	2,8	-8,1	3,6	5,3	4,2	3,1	4,2	5,2	2,2	3,6	6,1	5,9	4,6	4,5		
Niger	5,9	3,5	1,4	11,9	2,4	9,9	7,3	0,7	2,9	3,8	4,2	3,7	7,8	3,6		
Nigéria	3,0	-1,8	3,6	3,3	2,9	2,9	3,2	11,6	13,2	17,0	18,8	24,7	32,5	25,0		
Ouganda	5,3	-1,1	5,5	6,3	4,6	5,9	7,5	6,8	2,8	2,2	7,2	5,4	3,5	4,4		
République centrafricaine	-0,7	1,0	1,0	0,5	0,7	1,4	2,9	4,9	0,9	4,3	5,6	3,0	4,7	4,6		
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	8,2	8,2	7,0	6,5	3,9	7,7	0,8	13,9	14,0	4,9	5,1		
Sao Tomé-et-Principe	3,6	2,6	1,9	0,2	0,4	1,1	3,3	8,1	9,8	8,1	18,0	21,2	17,1	10,8		
Sénégal	5,0	1,3	6,5	4,0	4,6	6,0	9,3	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	1,5	2,0		
Seychelles	6,6	-11,7	0,6	15,0	3,2	3,1	3,9	3,0	1,2	9,8	2,6	-1,0	0,8	2,5		
Sierra Leone	4,1	-1,3	5,9	5,3	5,7	4,0	4,5	10,0	13,4	11,9	27,2	47,7	36,6	18,0		
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	-5,2	2,5	-26,4	27,2	98,6	24,0	30,2	-3,2	40,2	120,6	79,3		
Tanzanie	6,7	4,5	4,8	4,7	5,1	5,4	6,0	7,3	3,3	3,7	4,4	3,8	3,2	4,0		
Tchad	2,8	-2,1	-0,9	3,6	4,9	3,2	3,8	1,1	4,5	-0,8	5,8	4,1	4,9	3,7		
Togo	5,4	2,0	6,0	5,8	5,6	5,3	5,3	1,4	1,8	4,5	7,6	5,3	2,7	2,0		
Zambie	4,3	-2,8	6,2	5,2	5,4	2,3	6,6	9,0	15,7	22,0	11,0	10,9	14,6	12,1		
Zimbabwe ²	4,6	-7,8	8,5	6,1	5,3	2,0	6,0	30,2	557,2	98,5	193,4	667,4	635,3	23,6		
Afrique subsaharienne	3,8	-1,6	4,8	4,1	3,6	3,6	4,2	8,4	11,2	11,6	15,2	17,6	18,1	12,3		
<i>Médiane</i>	4,4	-1,2	5,0	4,3	4,5	4,0	4,6	4,5	3,6	4,6	8,2	7,0	4,7	4,5		
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	-0,1	5,2	5,1	4,6	4,5	5,3	8,0	12,8	11,5	16,2	18,2	16,5	9,7		
Pays riches en ressources naturelles	3,1	-2,4	4,2	3,6	2,7	2,8	3,5	8,8	12,5	12,3	15,7	19,5	21,6	13,5		
Pays exportateurs de pétrole	2,8	-2,1	3,1	3,4	2,5	2,8	3,2	11,0	13,1	15,9	16,9	19,7	27,3	21,0		
Hors Nigéria	2,3	-2,9	2,0	3,6	1,6	2,6	3,4	9,9	12,8	13,9	13,1	10,3	17,3	13,4		
Autres pays riches en ressources naturelles	3,5	-2,7	5,3	3,8	3,0	2,8	3,7	6,6	11,8	8,8	14,5	19,2	16,3	6,8		
Hors Afrique du Sud	5,6	0,4	5,6	5,3	4,8	4,1	5,4	8,2	19,8	12,5	21,1	30,9	26,0	8,5		
Pays pauvres en ressources naturelles	6,0	0,8	6,5	5,6	5,8	5,6	6,1	7,1	7,7	9,6	13,9	12,7	9,5	9,0		
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-2,8	4,6	3,5	2,7	3,0	3,5	8,3	8,8	10,8	13,4	14,5	16,1	12,7		
Pays à faible revenu	6,1	1,7	5,4	5,6	5,7	5,0	6,0	8,7	18,0	13,6	19,9	25,7	23,0	11,2		
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,2	-0,3	4,2	4,3	4,1	3,7	4,3	10,2	17,5	16,9	21,3	28,4	31,2	19,3		
Zone franc	4,4	0,3	4,4	4,7	4,0	5,3	5,3	1,5	2,4	2,7	6,4	4,4	3,5	2,8		
CEMAC	2,5	-1,5	1,7	3,3	2,3	3,7	3,0	2,0	2,7	1,4	5,3	5,4	4,0	3,3		
UEMOA	5,7	1,3	6,0	5,5	5,1	6,2	6,6	1,2	2,2	3,5	7,0	3,8	3,2	2,5		
COMESA (pays membres d'AFSS)	5,9	0,3	6,6	6,0	6,1	5,0	5,8	9,5	21,5	16,0	22,0	29,3	25,3	12,1		
CAE-5	5,5	0,9	6,4	5,2	5,3	5,4	5,9	7,1	4,3	4,3	7,0	6,7	4,4	4,9		
CEDEAO	4,0	-0,7	4,5	4,0	3,5	3,8	4,3	9,3	10,2	12,6	17,0	20,2	22,3	16,7		
Union douanière d'Afrique australe	1,7	-6,3	5,3	2,2	1,0	1,2	1,8	5,2	3,2	4,6	7,1	5,9	4,7	4,5		
SADC	2,8	-4,0	4,8	3,7	2,7	2,5	3,3	8,0	13,7	11,3	13,8	16,9	18,1	8,6		

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)							Dette publique (En pourcentage du PIB)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	-4,1	-9,6	-5,5	-4,3	-5,8	-6,2	-6,3	44,9	68,9	68,7	70,8	73,4	75,0	77,4
Angola	-0,4	-1,7	3,4	0,6	-1,9	1,6	1,3	52,9	119,1	74,3	56,1	73,7	59,3	52,1
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,1	-3,7	-2,9	30,1	46,1	50,3	54,2	54,5	54,0	52,6
Botswana	-0,9	-10,9	-2,4	0,0	-4,7	-5,9	-1,7	17,6	18,7	18,7	18,1	20,1	22,6	22,1
Burkina Faso	-3,3	-5,2	-7,5	-10,7	-6,9	-5,7	-4,7	31,5	43,8	55,6	58,4	55,9	57,4	56,0
Burundi	-5,1	-6,3	-5,2	-10,6	-8,4	-7,4	-3,6	45,1	66,0	66,6	68,4	62,4	86,8	80,4
Cabo Verde	-5,0	-9,3	-7,5	-4,1	-0,3	-2,9	-2,1	102,1	143,8	149,1	124,0	114,0	111,0	107,2
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,1	-0,6	-0,5	-0,8	27,6	44,9	47,2	45,6	43,2	40,3	38,3
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-4,0	-1,3	-2,8	-2,5	18,1	24,3	26,3	28,1	33,2	34,9	35,8
Congo, Rép. du	-2,1	-1,1	1,6	8,9	5,8	3,8	3,0	59,7	102,5	97,8	92,5	99,0	93,3	89,0
Congo, Rép. dém. du	0,5	-3,1	-1,6	-0,5	-1,7	-2,0	-1,2	18,0	16,2	15,9	14,3	14,4	11,5	6,0
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,9	-6,8	-5,2	-4,0	-3,0	32,4	46,3	50,2	56,6	58,1	59,3	55,9
Érythrée ¹	-2,3	235,6
Eswatini	-4,3	-4,5	-4,5	-6,2	-1,5	-1,7	-3,7	19,1	38,7	37,0	40,7	38,5	40,1	41,6
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-2,6	-1,7	-1,7	49,2	53,7	53,8	46,9	38,7	33,6	41,8
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	-0,9	-1,9	-3,9	-6,5	44,5	78,2	68,4	65,6	72,1	73,3	80,0
Gambie	-4,2	-2,4	-4,8	-4,9	-3,7	-2,7	-0,3	70,2	85,9	83,1	82,9	75,2	66,5	60,6
Ghana	-6,6	-17,4	-12,0	-11,8	-3,6	-4,7	-3,7	49,6	72,3	79,2	92,7	82,9	82,5	79,5
Guinée	0,6	-3,1	-1,7	-0,8	-1,8	-3,0	-2,6	39,7	47,8	42,7	40,2	40,8	37,8	34,8
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,9	-6,1	-8,2	-3,8	-3,0	55,0	77,7	79,0	80,8	79,4	77,0	74,3
Guinée équatoriale	-5,0	-1,8	2,7	11,8	2,5	3,0	0,3	25,1	49,4	42,3	30,2	37,4	35,1	35,6
Kenya	-6,2	-8,1	-7,2	-6,1	-5,8	-5,0	-4,3	46,7	68,0	68,2	67,8	73,1	69,9	72,4
Lesotho	-3,1	-0,0	-5,4	-5,5	9,2	5,2	5,9	43,7	54,7	58,4	64,5	61,5	60,0	59,7
Libéria	-3,9	-4,0	-2,5	-5,3	-7,1	-2,4	-3,5	28,8	58,7	53,3	54,0	58,8	56,8	57,2
Madagascar	-2,1	-4,0	-2,8	-5,5	-4,1	-3,8	-3,8	38,1	51,9	51,9	53,9	55,6	55,5	55,8
Malawi	-3,8	-8,0	-8,3	-9,3	-9,2	-8,0	-5,6	34,7	53,9	66,5	76,7	91,3	84,5	82,3
Mali	-2,7	-5,4	-4,8	-5,0	-3,9	-3,6	-3,3	31,9	46,9	50,3	53,1	55,9	55,7	55,9
Maurice	-3,3	-10,5	-4,1	-3,1	-4,1	-2,9	-2,9	61,8	91,9	85,9	81,2	78,6	80,1	80,9
Mozambique	-4,2	-4,5	-3,9	-5,1	-4,1	-4,2	-2,0	78,0	120,0	104,3	100,3	93,9	96,0	96,5
Namibie	-6,1	-8,1	-8,8	-6,1	-3,1	-2,6	-4,1	38,2	64,3	69,6	70,0	66,1	66,7	62,5
Niger	-3,7	-4,8	-6,1	-6,8	-5,4	-4,1	-3,0	27,8	45,0	51,3	50,6	56,6	51,7	49,0
Nigéria	-3,1	-5,6	-5,5	-5,4	-4,2	-4,6	-4,2	21,7	34,5	35,7	39,7	46,4	51,3	50,0
Ouganda	-3,0	-7,8	-7,4	-5,9	-4,9	-4,9	-3,8	27,7	46,3	50,4	50,0	51,0	51,4	50,3
République centrafricaine	-0,9	-3,4	-6,0	-5,3	-3,6	-3,1	-1,8	47,5	44,4	48,5	51,0	57,6	57,4	55,4
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-5,7	-5,1	-7,3	-3,7	33,0	65,6	66,6	60,6	64,5	71,4	73,3
Sao Tomé-et-Principe	-5,2	2,9	-1,5	-2,2	1,1	4,0	4,2	78,4	70,8	60,1	55,9	50,7	40,6	31,8
Sénégal	-3,9	-6,4	-6,3	-6,6	-4,9	-7,5	-4,5	47,2	69,2	73,3	76,0	81,2	84,3	80,5
Seychelles	1,0	-15,7	-5,8	-0,7	-1,2	-1,4	-1,4	65,0	77,4	71,2	58,9	56,5	58,4	57,7
Sierra Leone	-3,3	-3,5	-4,3	-5,9	-5,0	-2,9	-3,6	33,4	46,4	47,1	54,0	49,2	42,8	42,9
Soudan du Sud	-5,7	-5,5	-9,3	4,2	7,0	5,8	6,7	53,0	49,3	52,2	39,9	54,8	56,9	50,3
Tanzanie	-2,7	-2,6	-3,5	-3,9	-3,5	-2,9	-2,9	36,6	41,3	43,4	44,9	46,9	47,3	46,3
Tchad	-0,7	1,2	-1,5	4,2	-1,3	-0,7	-2,6	30,7	41,2	42,4	34,5	32,7	31,5	32,4
Togo	-3,8	-7,0	-4,7	-8,3	-6,7	-4,9	-3,0	48,5	62,2	64,9	67,4	68,0	69,7	68,4
Zambie ²	-6,3	-13,8	-8,1	-7,8	-6,5	-6,1	-2,8	50,9	140,0	111,0	99,5	127,3
Zimbabwe ³	-3,3	0,3	-2,2	-6,0	-6,2	-10,4	-7,9	50,9	84,5	58,2	102,1	96,7	70,3	58,0
Afrique subsaharienne	-3,3	-6,4	-4,9	-4,4	-4,1	-4,0	-3,6	37,1	56,3	55,6	56,4	59,8	59,7	59,3
<i>Médiane</i>	-3,0	-4,7	-4,8	-5,3	-4,0	-3,3	-3,0	39,4	54,3	56,9	56,4	57,8	57,4	55,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,7	-4,3	-4,0	-3,5	-3,2	-2,6	41,6	61,9	58,8	58,3	59,6	56,1	54,8
Pays riches en ressources naturelles	-3,2	-6,6	-4,7	-4,0	-4,0	-4,0	-3,7	35,6	55,0	53,8	55,1	60,2	60,3	58,5
Pays exportateurs de pétrole	-2,5	-4,6	-3,7	-3,0	-2,8	-1,6	-1,8	29,4	47,6	44,3	44,7	52,8	53,3	50,7
Hors Nigéria	-1,5	-1,9	0,5	1,6	-0,6	0,8	0,0	44,7	82,2	63,8	53,8	62,9	54,9	51,2
Autres pays riches en ressources naturelles	-3,8	-8,4	-5,6	-4,9	-4,8	-5,2	-4,7	42,2	61,5	61,3	64,6	65,7	64,0	62,5
Hors Afrique du Sud	-3,5	-7,2	-5,6	-5,5	-3,9	-4,3	-3,2	38,5	54,0	53,2	58,2	58,5	53,6	49,0
Pays pauvres en ressources naturelles	-3,6	-6,0	-5,4	-5,7	-4,4	-4,0	-3,2	43,5	60,2	61,3	60,7	59,1	58,6	61,0
Pays à revenu intermédiaire	-3,5	-7,4	-5,2	-4,5	-4,3	-4,2	-3,9	36,7	58,4	57,7	58,6	64,7	66,6	65,8
Pays à faible revenu	-2,5	-3,7	-3,9	-4,2	-3,6	-3,5	-2,9	39,0	50,0	49,5	50,3	48,7	45,6	45,5
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-4,5	-4,4	-4,3	-3,3	-3,2	-2,8	28,7	42,0	42,3	44,7	40,0	45,6	45,1
Zone franc	-2,7	-4,2	-4,0	-3,3	-3,3	-3,1	-2,7	34,6	52,9	55,6	56,5	58,4	58,0	56,4
CEMAC	-2,4	-2,0	-1,4	2,5	0,1	-0,3	-1,4	35,2	57,2	56,0	51,8	53,2	50,9	50,4
UEMOA	-3,0	-5,5	-5,5	-7,0	-5,2	-4,7	-3,4	34,8	50,5	55,3	59,4	61,4	62,1	59,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	-3,4	-5,7	-4,8	-4,9	-4,2	-4,1	-3,2	42,2	59,4	56,8	57,2	56,6	51,8	52,2
CAE-5	-4,4	-6,5	-6,1	-5,5	-4,9	-4,5	-3,7	39,2	56,2	57,7	57,4	60,0	59,7	59,6
CEDEAO	-3,3	-6,7	-6,1	-6,3	-4,3	-4,5	-3,7	27,5	43,0	46,1	50,0	55,2	59,7	57,7
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,1	-5,6	-6,0	-6,0	43,4	66,4	66,3	68,1	70,2	71,9	73,8
SADC	-3,1	-7,0	-3,9	-3,3	-4,6	-4,4	-4,0	44,1	69,4	63,1	63,0	67,6	64,4	62,7

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large							Solde extérieur courant, dons compris						
	(En pourcentage du PIB)							(En pourcentage du PIB)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	66,4	74,0	70,0	70,8	72,5	72,5	72,5	-3,5	2,0	3,7	-0,5	-1,6	-1,6	-1,9
Angola	30,7	33,0	21,6	17,3	20,8	19,5	19,5	2,7	1,3	10,0	8,3	3,8	3,3	1,5
Bénin	28,1	30,5	32,7	33,4	30,2	30,2	30,2	-4,9	-1,7	-4,2	-6,1	-5,9	-6,0	-6,0
Botswana	44,7	52,5	45,3	40,1	41,7	44,1	42,6	2,0	-10,3	-1,3	-1,2	-0,6	-2,0	1,5
Burkina Faso	32,4	44,1	48,6	46,1	42,7	43,7	44,9	-5,1	4,2	0,4	-7,4	-8,0	-3,8	-1,2
Burundi	27,0	46,3	50,6	56,6	49,2	55,6	54,1	-14,3	-11,2	-11,9	-15,9	-13,8	-15,1	-21,8
Cabo Verde	85,5	116,8	111,3	93,3	90,8	90,9	89,4	-6,3	-15,3	-11,9	-3,6	-3,1	-5,2	-5,3
Cameroun	21,7	26,6	29,3	29,6	28,6	29,0	28,9	-3,3	-3,7	-4,0	-3,4	-3,9	-2,8	-3,5
Comores	25,1	31,2	37,1	37,1	38,0	37,8	38,0	-3,1	-1,8	-0,3	-0,6	-2,5	-3,2	-3,9
Congo, Rép. du	26,6	32,7	30,8	27,5	31,9	35,9	36,9	-2,1	12,6	12,8	17,7	6,4	2,5	2,1
Congo, Rép. dém. du	11,5	19,9	21,8	19,6	22,1	22,1	22,1	-4,4	-2,1	-1,0	-4,9	-6,3	-4,0	-2,0
Côte d'Ivoire	10,9	13,5	14,9	14,4	11,6	11,9	11,8	-0,3	-3,1	-3,9	-7,7	-8,0	-5,4	-1,3
Érythrée ¹	207,6	14,9
Eswatini	26,8	32,3	29,7	28,1	26,1	25,4	24,9	6,0	7,1	2,6	-2,7	2,2	3,8	1,7
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	24,9	21,3	20,2	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-2,9	-3,4	-4,8
Gabon	23,7	27,9	24,1	23,5	27,0	27,0	27,0	5,2	-0,5	3,5	10,9	5,4	5,1	3,1
Gambie	38,6	56,0	59,2	54,6	49,3	45,4	43,2	-7,6	-3,0	-4,2	-4,2	-8,6	-4,4	-2,8
Ghana	24,1	30,8	29,4	29,3	29,7	28,8	29,0	-5,6	-2,5	-2,7	-2,3	-1,4	-2,5	-2,0
Guinée	24,2	27,8	25,5	29,1	25,7	26,3	24,7	-16,3	-16,2	-2,5	-8,6	-8,8	-9,5	-8,8
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,6	46,6	40,6	40,1	39,5	-2,4	-2,6	-0,8	-8,6	-8,7	-6,1	-4,4
Guinée équatoriale	13,2	17,5	14,8	14,3	19,8	19,0	19,3	-8,4	-0,8	4,2	2,1	-0,8	-0,4	-2,7
Kenya	36,8	37,2	35,2	33,6	36,4	34,9	34,9	-6,9	-4,7	-5,2	-5,0	-4,0	-4,1	-4,1
Lesotho	35,6	41,1	39,1	39,7	42,5	40,6	39,4	-9,5	-5,7	-9,0	-13,8	-0,2	-0,7	-2,2
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	26,8	27,0	27,2	-20,1	-16,4	-17,8	-19,0	-26,4	-22,6	-21,9
Madagascar	23,4	28,7	28,6	29,2	28,1	29,0	28,8	-2,7	-5,4	-4,9	-5,4	-4,5	-6,8	-6,0
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	25,2	25,2	25,2	-10,2	-13,8	-15,4	-16,7	-16,3	-13,9	-13,8
Mali	26,9	31,3	39,5	42,0	38,6	38,6	38,6	-5,2	-2,2	-7,4	-10,8	-7,1	-5,5	-3,5
Maurice	104,3	156,7	159,9	141,1	131,2	129,1	131,9	-5,8	-8,8	-13,0	-11,1	-3,3	-5,5	-4,6
Mozambique	44,7	59,0	56,2	53,6	50,0	48,3	46,7	-30,3	-26,5	-21,3	-36,4	-10,6	-29,9	-30,0
Namibie	58,3	71,5	70,9	63,2	63,1	63,7	63,8	-8,1	3,0	-11,4	-13,0	-14,8	-15,9	-17,0
Niger	17,5	19,2	20,1	19,4	18,1	17,1	17,6	-12,6	-13,2	-14,1	-16,2	-14,4	-4,6	-4,3
Nigéria	24,3	25,2	25,2	24,8	33,8	32,0	31,7	1,2	-3,7	-0,7	0,2	1,7	-0,5	-0,7
Ouganda	17,4	22,5	21,7	20,5	20,8	21,5	21,7	-5,6	-9,5	-8,4	-8,6	-7,4	-6,6	-6,6
République centrafricaine	24,0	30,3	33,3	31,9	32,9	32,0	32,7	-7,1	-8,2	-11,2	-12,9	-8,8	-8,6	-6,9
Rwanda	22,4	29,0	29,8	29,2	30,0	29,4	30,1	-10,5	-12,1	-10,9	-9,4	-11,7	-12,0	-11,0
Sao Tomé-et-Principe	41,1	32,5	29,5	28,2	24,3	16,7	16,7	-17,3	-11,2	-13,1	-14,4	-12,3	-7,2	-5,7
Sénégal	34,6	45,3	48,2	51,9	52,4	55,7	61,3	-7,2	-10,9	-12,1	-20,0	-18,8	-12,7	-8,3
Seychelles	64,4	101,6	93,4	80,5	83,3	88,8	85,0	-15,1	-12,3	-8,7	-7,4	-7,2	-10,1	-10,1
Sierra Leone	14,5	17,9	19,2	20,4	19,8	18,3	17,9	-14,8	-4,8	-5,7	-2,2	-6,0	-5,5	-5,7
Soudan du Sud	22,3	23,2	17,6	14,4	15,1	23,1	18,6	4,5	-18,9	-9,4	9,2	2,9	3,3	2,4
Tanzanie	22,2	21,7	22,0	22,7	23,6	23,7	23,8	-7,1	-2,5	-3,9	-5,7	-5,3	-3,9	-3,4
Tchad	11,0	15,3	17,2	19,0	20,6	21,6	22,6	-3,5	-2,8	-1,8	5,5	-0,9	-1,7	-2,5
Togo	37,2	46,6	48,1	50,4	50,4	51,0	51,0	-4,9	-0,3	-2,2	-3,5	-2,9	-3,0	-2,9
Zambie	21,7	31,2	24,3	27,1	29,3	26,4	25,5	0,3	11,8	11,9	3,8	-1,9	-0,2	6,9
Zimbabwe ²	23,9	14,8	14,9	18,8	14,1	14,2	14,3	-7,9	2,5	1,0	0,9	0,4	-0,3	0,4
Afrique subsaharienne	34,9	37,1	35,6	34,8	37,1	36,1	35,9	-2,7	-2,6	-0,9	-2,2	-2,7	-3,2	-2,9
Médiane	26,3	31,0	29,7	29,2	29,9	29,2	29,6	-5,4	-3,7	-4,1	-5,2	-4,9	-4,3	-3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	31,3	29,9	28,7	28,8	28,2	28,2	-4,3	-3,8	-2,9	-3,7	-4,3	-4,1	-3,6
Pays riches en ressources naturelles	36,1	38,0	36,1	35,6	39,1	38,2	37,9	-1,7	-1,4	0,8	-0,2	-1,2	-1,7	-1,6
Pays exportateurs de pétrole	24,7	26,4	24,6	23,5	30,4	29,1	28,9	1,0	-2,8	0,8	2,4	1,7	0,6	-0,3
Hors Nigéria	25,4	29,0	23,2	20,9	23,4	23,2	23,3	0,6	-0,5	4,4	6,5	1,8	1,5	0,0
Autres pays riches en ressources naturelles	47,6	49,6	47,3	47,3	47,6	47,1	46,6	-4,4	-0,1	0,8	-2,6	-3,4	-2,9	-2,3
Hors Afrique du Sud	25,9	28,4	28,1	28,1	27,9	27,6	27,6	-5,7	-2,3	-2,4	-4,7	-5,1	-4,1	-2,6
Pays pauvres en ressources naturelles	30,4	34,4	34,3	32,8	31,8	30,7	30,7	-6,9	-6,3	-6,3	-8,3	-6,2	-6,5	-5,9
Pays à revenu intermédiaire	37,9	40,7	38,5	37,7	41,4	40,4	40,3	-1,4	-1,6	0,4	-0,5	-1,3	-2,0	-1,7
Pays à faible revenu	24,7	27,3	27,9	27,3	26,2	25,5	25,2	-7,7	-5,5	-4,9	-6,8	-5,7	-5,7	-5,5
Pays fragiles ou touchés par un conflit	25,1	26,9	27,4	26,6	30,8	29,3	28,9	-1,6	-3,8	-1,9	-2,1	-1,5	-3,3	-3,3
Zone franc	21,6	26,9	28,8	28,9	28,0	28,6	29,4	-3,3	-2,8	-3,5	-4,9	-6,3	-4,2	-2,8
CEMAC	19,6	25,0	25,5	25,3	26,8	27,4	27,8	-2,3	-0,9	0,5	3,7	-0,4	-0,6	-1,6
UEMOA	23,0	28,0	30,8	31,0	28,7	29,3	30,3	-4,3	-4,0	-5,8	-10,3	-9,7	-6,3	-3,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	30,2	32,6	31,7	30,2	29,9	28,5	28,2	-5,7	-4,1	-3,7	-4,9	-4,4	-4,3	-3,8
CAE-5	27,9	29,2	28,5	27,8	29,3	28,9	28,9	-7,0	-5,4	-5,8	-6,3	-5,6	-5,1	-4,9
CEDEAO	24,1	26,7	27,2	27,1	31,9	30,8	30,8	-1,0	-4,0	-2,4	-2,9	-2,7	-3,9	-2,8
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,3	68,2	68,4	69,9	69,9	69,8	-3,4	1,5	3,0	-1,0	-1,9	-2,0	-2,2
SADC	48,6	52,5	47,9	47,0	47,9	47,4	47,0	-3,3	-0,1	1,8	-1,2	-2,3	-2,6	-2,4

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)							Réserves (Mois d'importations de biens et de services)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Afrique du Sud	15,0	23,4	18,5	18,7	19,6	19,2	19,8	5,8	6,3	5,4	5,9	5,6	5,2
Angola	29,7	78,3	61,4	37,4	47,7	45,6	40,0	9,3	9,5	6,5	7,4	7,2	7,2	7,3
Bénin ¹	15,6	30,3	35,2	37,8	38,7	42,7	42,2
Botswana	15,4	12,5	10,1	9,3	10,6	9,8	7,9	11,4	6,4	6,5	7,1	7,3	6,3	6,0
Burkina Faso ¹	21,0	23,1	24,5	26,1	25,7	25,5	25,0
Burundi	19,5	17,5	19,9	19,6	19,8	19,9	45,1	2,5	1,0	2,3	1,5	0,7	0,7	2,2
Cabo Verde	78,4	128,3	120,7	103,7	95,1	92,1	90,1	5,7	7,6	6,7	5,8	5,6	5,6	5,5
Cameroun ²	18,4	32,5	30,5	31,0	28,5	28,7	27,7
Comores	17,1	23,5	25,4	27,3	32,6	34,1	35,1	7,1	7,9	8,6	6,6	7,5	9,1	9,6
Congo, Rép. du ²	24,4	29,2	23,5	23,3	23,0	21,1	20,0
Congo, Rép. dém. du	17,7	15,5	16,4	14,9	16,2	17,5	17,2	0,9	0,4	1,0	1,6	1,7	2,0	2,2
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,8	30,6	35,9	37,2	37,4	37,5
Érythrée ³	62,2	2,7
Eswatini	8,7	15,0	14,8	18,3	19,3	19,6	19,6	3,7	3,1	3,1	2,3	2,2	2,4	2,4
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,9	17,4	21,0	27,1	2,0	2,0	1,5	0,8
Gabon ²	29,8	48,9	37,5	35,6	35,2	30,2	26,7
Gambie	37,5	49,4	47,2	47,6	47,4	42,3	37,9	3,6	5,8	7,7	5,1	4,9	4,7	4,6
Ghana ⁴	29,8	42,0	41,7	41,7	41,1	44,9	47,1	3,0	3,7	4,0	1,2	2,2	2,8	3,4
Guinée	23,2	27,2	24,5	21,9	20,2	20,6	20,6	2,2	1,9	2,6	3,2	2,5	2,2	2,1
Guinée-Bissau ¹	30,0	43,9	38,6	39,3	35,8	33,3	31,5
Guinée équatoriale ²	8,5	15,4	12,3	8,7	8,6	6,8	5,5
Kenya	22,8	30,6	30,4	30,2	33,5	33,3	33,9	4,6	4,6	4,7	4,4	3,8	4,0	4,0
Lesotho	35,4	47,5	43,1	45,2	46,8	46,7	46,4	4,8	4,1	5,0	4,2	4,4	5,0	5,9
Libéria	18,4	41,1	37,2	35,4	37,1	37,5	39,4	2,1	2,2	3,9	2,9	2,1	2,1	2,4
Madagascar	23,5	35,9	33,2	33,5	34,6	35,6	38,5	3,4	4,8	4,5	4,6	5,7	5,4	5,4
Malawi	18,6	30,9	37,4	31,3	33,2	41,3	43,0	2,4	0,7	0,2	0,4	0,7	1,9	3,0
Mali ¹	22,8	31,5	27,1	27,8	27,9	26,0	25,3
Maurice	13,3	20,2	23,2	19,3	17,6	16,6	16,5	8,4	14,4	12,8	11,9	9,8	10,4	10,1
Mozambique	63,1	90,2	82,9	72,1	66,4	65,8	66,7	3,4	4,6	2,6	3,1	2,8	2,5	2,3
Namibie	12,2	18,8	13,8	16,6	17,3	16,8	12,8	3,4	4,0	4,5	4,1	3,8	4,0	3,4
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	32,9	32,5	28,3	26,8
Nigéria	3,6	8,0	9,1	9,4	11,9	22,7	25,0	6,1	6,5	6,3	6,7	5,9	6,8	7,2
Ouganda	16,6	30,0	29,5	26,8	27,3	26,5	24,3	4,6	4,3	4,7	3,1	2,8	2,1	1,4
République centrafricaine ²	29,3	37,3	33,7	33,0	32,7	31,2	29,9
Rwanda	28,0	54,8	53,4	46,5	52,2	61,2	65,1	3,9	5,3	4,6	3,6	3,8	3,9	4,1
Sao Tomé-et-Principe	84,3	65,1	59,5	58,0	49,8	45,2	40,7	3,7	4,3	3,5	2,9	1,8	1,9	2,9
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,9	47,0	43,9	41,5	38,2
Seychelles	34,4	35,3	38,6	28,1	27,6	32,6	36,3	3,6	3,7	3,7	3,1	3,3	3,8	3,6
Sierra Leone	20,6	29,3	28,6	27,4	31,3	26,5	25,7	3,2	4,5	5,7	3,7	2,7	2,6	2,8
Soudan du Sud	48,1	40,0	40,2	31,5	35,0	49,9	47,6	1,7	0,4	0,9	0,2	0,2	0,3	0,7
Tanzanie	26,0	29,4	29,6	29,2	29,2	29,9	28,9	4,8	5,3	4,0	3,8	3,8	3,9	4,2
Tchad ²	18,2	20,7	18,0	16,7	14,5	12,5	15,7
Togo ¹	13,3	29,5	26,0	26,4	26,1	27,3	28,6
Zambie ⁵	26,4	66,5	54,1	39,2	39,9	2,7	1,3	2,8	3,0	2,7	3,3	4,1
Zimbabwe ⁶	31,6	26,6	19,7	21,8	20,1	19,5	19,1	0,5	0,1	1,1	0,7	0,1	0,3	0,3
Afrique subsaharienne	16,5	26,3	24,6	23,4	25,0	27,8	28,1	5,2	5,0	4,6	4,7	4,1	4,1	4,2
Médiane	22,1	30,7	30,5	29,7	31,9	29,9	28,9	3,6	4,3	4,3	3,4	3,3	3,8	3,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,2	36,0	33,6	30,8	30,8	31,4	31,3	4,4	3,9	3,6	3,5	3,0	3,2	3,5
Pays riches en ressources naturelles	14,7	23,5	21,5	20,4	22,7	25,5	25,2	5,6	5,5	4,9	5,3	4,7	4,7	4,7
Pays exportateurs de pétrole	10,8	19,7	19,3	17,5	21,2	29,1	28,5	6,3	6,3	5,5	6,5	5,7	6,2	6,3
Hors Nigéria	25,3	50,5	42,1	32,4	36,0	34,4	31,3	6,8	5,6	3,9	6,0	5,5	5,8	5,6
Autres pays riches en ressources naturelles	18,7	27,0	23,3	23,0	23,7	23,7	23,6	4,7	4,7	4,4	4,2	4,0	3,9	3,9
Hors Afrique du Sud	23,9	30,7	28,7	27,5	27,6	27,9	27,0	3,3	3,1	3,3	2,5	2,5	2,6	2,9
Pays pauvres en ressources naturelles	24,1	34,5	33,9	32,5	31,0	32,7	34,8	3,6	3,7	3,6	2,9	2,4	2,7	3,0
Pays à revenu intermédiaire	14,6	24,9	23,0	22,1	25,0	28,4	28,2	5,8	5,8	5,3	5,6	5,0	5,1	5,1
Pays à faible revenu	24,5	30,3	29,2	27,0	25,2	26,6	28,0	2,7	2,8	2,7	2,1	1,9	1,9	2,2
Pays fragiles ou touchés par un conflit	11,2	17,1	17,5	16,8	18,0	23,9	25,9	4,8	4,7	4,4	4,6	3,5	3,4	3,8
Zone franc	20,6	33,1	30,3	31,8	31,5	30,7	30,1	4,6	4,7	4,3	4,3	3,6	3,8	3,8
CEMAC	19,9	31,3	27,1	26,1	24,9	23,4	22,7	4,3	3,4	3,3	4,4	4,2	4,6	4,2
UEMOA	21,4	34,2	32,3	35,3	35,3	34,9	34,2	4,9	5,4	4,9	4,3	3,2	3,3	3,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	22,4	29,8	28,9	26,2	25,0	26,7	28,1	3,2	3,1	3,1	2,7	2,2	2,5	2,8
CAE-5	22,7	31,1	30,9	30,0	31,7	32,1	31,9	4,6	4,7	4,4	3,9	3,6	3,5	3,5
CEDEAO	10,2	18,7	19,5	19,6	23,1	31,3	32,3	5,1	5,3	5,2	5,0	4,1	4,0	4,3
Union douanière d'Afrique australe	14,9	22,9	18,1	18,4	19,2	18,8	19,1	5,9	6,2	5,4	5,8	5,6	5,2	4,9
SADC	20,1	31,9	26,8	24,8	26,4	26,0	25,2	5,8	5,6	4,8	5,2	4,9	4,8	4,7

Voir la liste des sources à la page 20.